

COBAS



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

Pôle Environnement



RAPPORT ANNUEL 2024

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Rapport présenté par **XXX**, et adopté en conseil communautaire le 25 juin 2025





PROJET

SOMMAIRE

SYNTHESE ET CHIFFRES-CLES	5
1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS.....	5
2. LES FAITS MARQUANTS EN 2024.....	6
a. Faits marquants en matière d'organisation du service public de gestion des déchets ménagers	6
b. Faits marquants pour les installations du service public de gestion des déchets ménagers	6
c. Faits marquants en matière de réduction de déchets	6
d. Faits marquants concernant la collecte et traitement des déchets ménagers	6
3. LA GESTION DES DECHETS EN 2024.....	8
4. LES MODES DE TRAITEMENT EN 2024.....	9
5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS EN 2024.....	9
a. Fonctionnement	9
b. Investissement	10
c. Bilan	10
DESCRIPTION DU SERVICE	11
1. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS.....	11
2. L'ORGANIGRAMME DU SERVICE.....	12
3. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	12
a. Les ressources humaines	12
b. L'hygiène, la prévention et la sécurité au travail	14
c. La formation	14
INDICATEURS TECHNIQUES	16
1. L'ORGANISATION DE LA COLLECTE.....	16
2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PREVENTION ET DU TRI.....	17
3. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.....	18
a. La gestion du matériel roulant	18
b. La gestion des bacs	19
c. La collecte des déchets ménagers et assimilés	20
d. La collecte des déchets assimilés	24
4. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.....	27
a. La valorisation matière	27
b. La valorisation biologique	29
c. La valorisation énergétique	29
d. L'élimination en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)	30
INDICATEURS FINANCIERS	32
1. LE FONCTIONNEMENT.....	33
a. Détail et évolution des principaux postes de dépense de fonctionnement	33
b. Détail et évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement	34
2. L'INVESTISSEMENT.....	37
a. Détail et évolution des principaux postes de dépenses d'investissement	37
b. Détail et évolution des principaux postes de recettes d'investissement	38
3. LES MARCHES ET PRESTATIONS.....	39

a. Les principaux marchés conclus en 2024.....	39
b. Les principales prestations de transport et traitement des déchets	40

ANNEXE 1 : ACTIONS DE COMMUNICATION A LA PREVENTION ET AU TRI.....41

1. A LA RENCONTRE DES USAGERS	41
2. ANIMATIONS « ZERO DECHET »	41
3. SENSIBILISATION AU COURS DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES.....	42
4. AUTRES SENSIBILISATIONS	42

ANNEXE 2 : LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRANSFERT, TRI ET TRAITEMENT 43

1. LE CENTRE DE TRANSFERT	43
2. LE CENTRE DE VALORISATION	45
3. LE CENTRE DE TRI	47
4. LES INSTALLATIONS DES UNITES DE VALORISATION ENERGETIQUES ET DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX.....	48
a. Unités de Valorisation Energétiques (UVE) à Bègles et Cenon	48
b. ISDND à Lapouyade	48

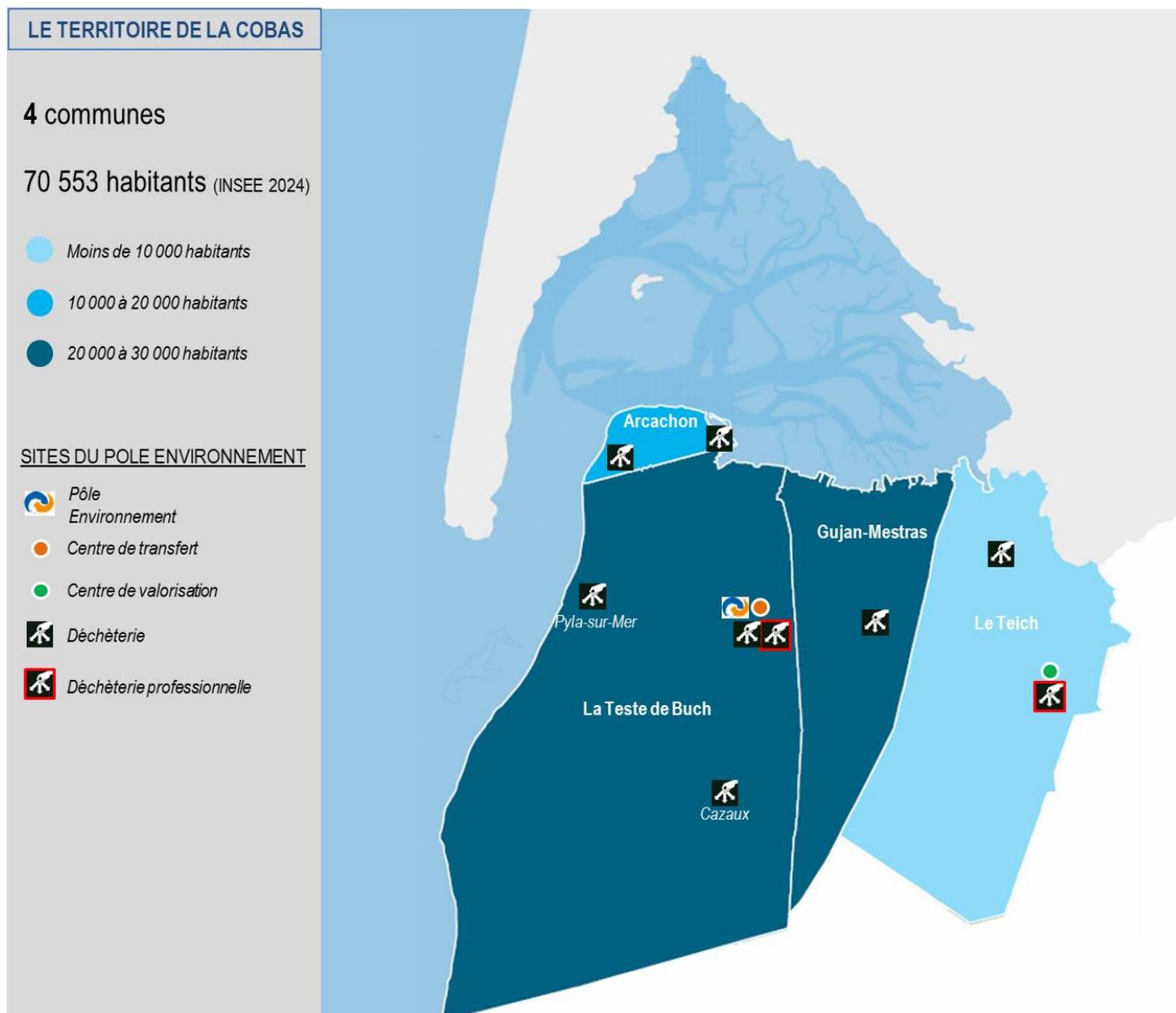
ANNEXE 3 : LES INDICATEURS TECHNIQUES DE SUIVI D'ACTIVITE49

1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES (OMA).....	49
2. LA COLLECTE DES BIODECHETS (DECHETS DE JARDIN) EN PORTE-A-PORTE.....	51
3. LA COLLECTE EN DECHETERIES	51
4. SYNTHESE SUR LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGERS ET ASSIMILES (DMA).....	55
5. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS	56
6. SYNTHESE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2024	57

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS FINANCIERS.....59

SYNTHÈSE ET CHIFFRES-CLES

1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS



Remarques :

- **Population de référence** : La COBAS compte, au plus fort de la fréquentation estivale, une population atteignant près de 250 000 habitants, contre 70 553 habitants permanents. La population pondérée sur l'année est approximativement équivalente à la population DGF¹, soit **88 657 habitants en 2024**.

Les données de ce rapport sont calculées à partir de la population DGF.

¹ Population DGF = population totale + 1 habitant par résidence secondaire + 1 habitant par emplacement de caravane en aire d'accueil.

a. Faits marquants en matière d'organisation du service public de gestion des déchets ménagers

La COBAS a œuvré en 2024 pour les projets suivants :

- Généralisation du tri à la source des biodéchets à l'ensemble des usagers du territoire ;
- Renouvellement du programme local de prévention des déchets, pour la période 2024-2029 ;
- Mise en place de nouvelles filières de valorisation en déchèteries, et en particulier la filière REP « PMCB » relatif au tri des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment ;
- Poursuite de l'étude avec les autres collectivités girondines relative au traitement mutualisé des déchets non valorisables pour traiter les ordures ménagères résiduelles des collectivités girondines au sein des unités de valorisation énergétique de Bordeaux Métropole.

b. Faits marquants pour les installations du service public de gestion des déchets ménagers

Les travaux d'adaptation, de rénovation et/ou mise aux normes des installations se sont poursuivis en 2024 avec notamment :

- La finalisation des études relatives à la construction du futur Eco-Pôle Environnement (regroupant la déchèterie de la Teste de Buch, le centre de transfert des déchets et une recyclerie), les retours des différents concessionnaires et l'obtention du permis de construire ;
- Les travaux réalisés au centre de valorisation du Teich en vue du transfert d'une partie de l'activité du Pôle Environnement pendant les travaux de construction de l'Eco-Pôle : mise en place d'un deuxième pont-basculé, aménagement de la plateforme de valorisation du bois pour permettre l'accueil de la déchèterie professionnelle.

c. Faits marquants en matière de réduction de déchets

En 2024, le Conseil Communautaire de la COBAS a approuvé le nouveau programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA 2024-2029), avec un objectif de production de déchets de 592 kg par habitant à atteindre fin 2029. Ce programme se construit autour de 3 grands axes : la réduction des déchets, la valorisation des déchets et la sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques.

Dans le cadre de programme, le Pôle Environnement a organisé en 2024 des campagnes de distribution de composteurs avec près de 650 composteurs distribués au total.

Par ailleurs, le service « Prévention et tri » a assuré à partir du mois de septembre 2024 la sensibilisation au tri des biodéchets auprès des usagers en habitat collectif, avec la distribution de 5 284 bioseaux et près de 400 000 sacs biodégradables

Enfin, ce service a mené en 2024 de nouvelles actions de sensibilisation, avec notamment les animations proposées lors de la saison estivale à proximité des lieux de baignade (projet « objectif plages »)

d. Faits marquants concernant la collecte et traitement des déchets ménagers

En matière de collecte, la COBAS a mis en place en 2024 une collecte séparative des biodéchets au sein des résidences du territoire et auprès des professionnels producteurs de biodéchets avec :

- L'ajout d'une collecte en porte à porte des biodéchets confiée à un prestataire de service ;
- La distribution de 637 bacs dédiés à la collecte des biodéchets et l'implantation de 42 abri-bacs (pour les résidences collectées en colonnes enterrées ou semi-enterrées) entre septembre et décembre 2024.

La COBAS a par ailleurs poursuivi le développement de la collecte en points d'apport volontaire ; cela permet de proposer le tri des emballages recyclables et du verre dans les zones touristiques ou naturelles (39 nouveaux conteneurs installés en 2024), portant le parc à 326 conteneurs enterrés ou semi-enterrés au total sur le territoire.

En déchèteries, la COBAS a mis en place la nouvelle filière REP PMCB « Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment » sur l'ensemble de ses déchèteries des particuliers. Désormais, les usagers sont invités à trier davantage les déchets déposés avec notamment le tri du plâtre, des menuiseries vitrées et des plastiques rigides. Cela a conduit à une réduction significative des déchets non valorisables déposés en déchèteries (baisse d'environ 35 % des tonnages).



Le flux « Plastiques Multi REP »

- Le mobilier intérieur et extérieur en plastique
- Les plastiques rigides « bricolage et jardin »
- Les plastiques « jouets »
- Plastiques « PMCB »



Le flux « Bois Multi REP »

- Le mobilier, bricolage, jardin, jeux, jouets en bois
- Le bois PMCB « parquets, portes, palissades, charpentes »



Le flux « Menuiseries vitrées »

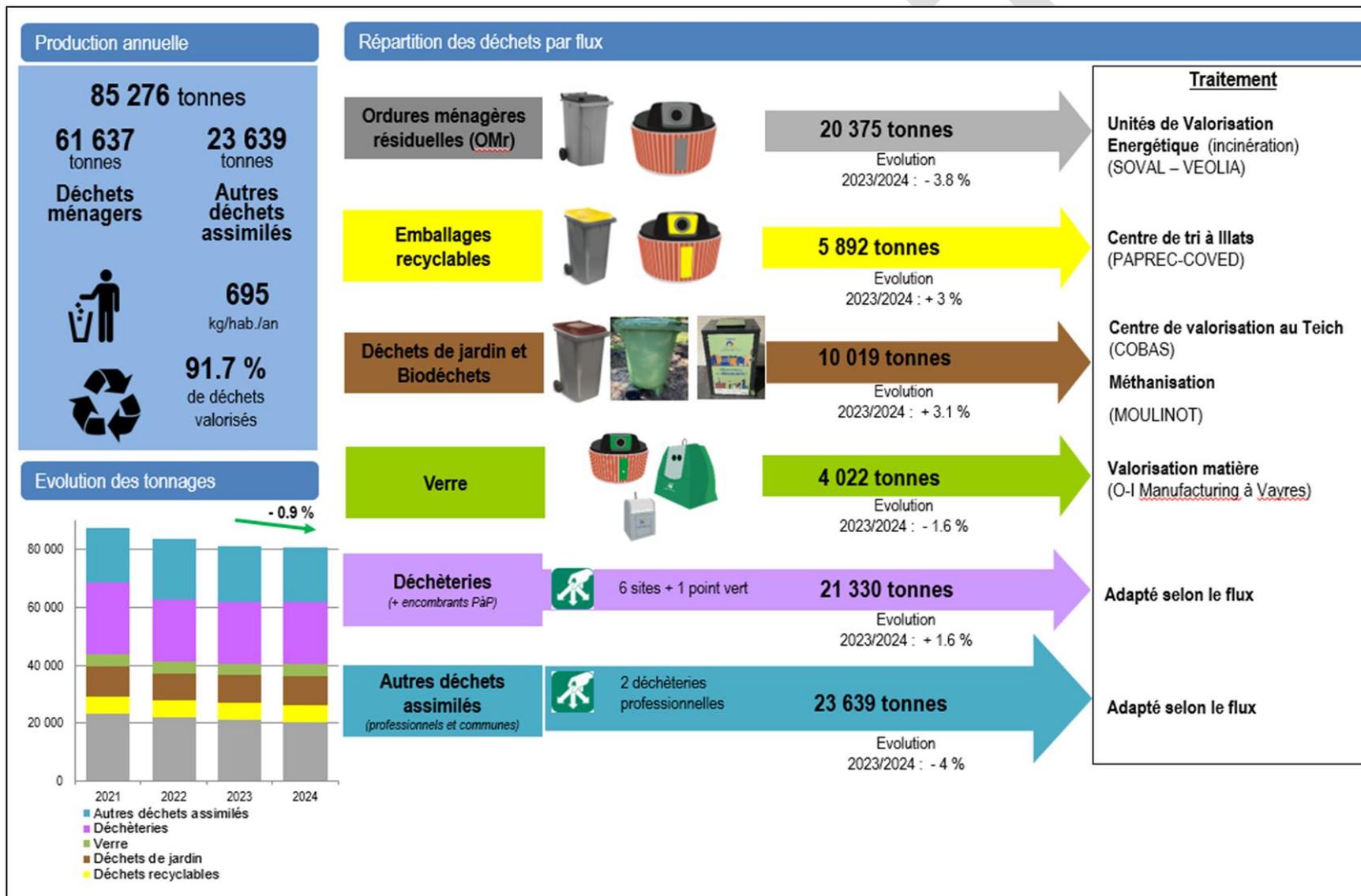
- Menuiserie avec vitrage (encadrement bois, aluminium, acier, PVC)



Le flux « Plâtre »

- Plaque de plâtre, dalles plafond, carreaux de plâtre....

3. LA GESTION DES DECHETS EN 2024



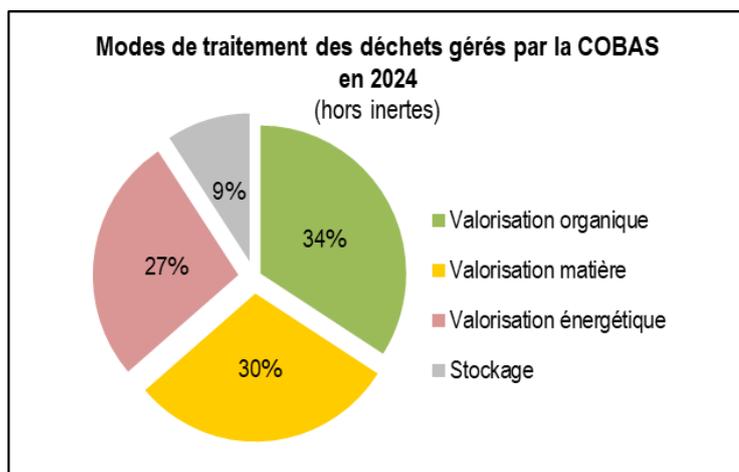
4. LES MODES DE TRAITEMENT EN 2024

Le taux de valorisation de la totalité des déchets pris en charge par la COBAS est de **91,7 %** contre 89,0 % en 2023.

Le taux de valorisation hors déchets inertes est de **90,7 %**.

Les principaux modes de traitement des déchets sont de ;

- La valorisation organique : **34 %**
- La valorisation matière : **30 %**
- la valorisation énergétique : **27 %**
- Le stockage : **9%**



La Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe :

- Un taux de valorisation matière ou organique des déchets non dangereux non inertes de 55% en masse à l'horizon 2020, et de 60% à l'horizon 2025.

Taux de valorisation matière ou organique des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la COBAS en 2024 : 67,7 %.

→ **Objectif atteint.**

- De réduire de 30% les quantités de déchets non dangereux non inertes enfouis à l'horizon 2020, par rapport aux quantités de 2010, et de 50% en 2025.

Evolution des tonnages des déchets non dangereux non inertes enfouis entre 2010 et 2024 : - 76 %

→ **Objectif atteint.**

5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS EN 2024

a. Fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 20,14 M€, et est en hausse par rapport à l'année 2023 (+ 0,30 M€). Cette augmentation est principalement liée à la hausse due aux opérations d'ordre entre sections (+ 0.51 M€) et aux charges de personnel (+ 0,44 M€).

Les recettes de fonctionnement (22,68 M€) ont augmenté de 3 %, ce qui est principalement lié à la hausse des recettes provenant de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui représente environ 76 % des recettes de fonctionnement.

b. Investissement

Les dépenses d'investissement (4,02 M€) ont diminué en 2024 (- 1,52 M€), cette baisse est principalement liée à l'acquisition d'équipements de pré-collecte (conteneurs (semi-enterrés en particulier) et au travaux de réhabilitation (- 1.98 M€).

Les recettes d'investissement s'élèvent à 6,37 M€ en 2024.

c. Bilan

A l'instar des années passées, le budget « Environnement » s'équilibre en 2024, sans emprunt, sans subvention d'équilibre et sans augmentation du taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

PROJET

DESCRIPTION DU SERVICE

1. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS

La COBAS exerce sa mission de service public d'élimination des déchets dans le cadre législatif défini notamment par les articles L.2224-13 et L.2224-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

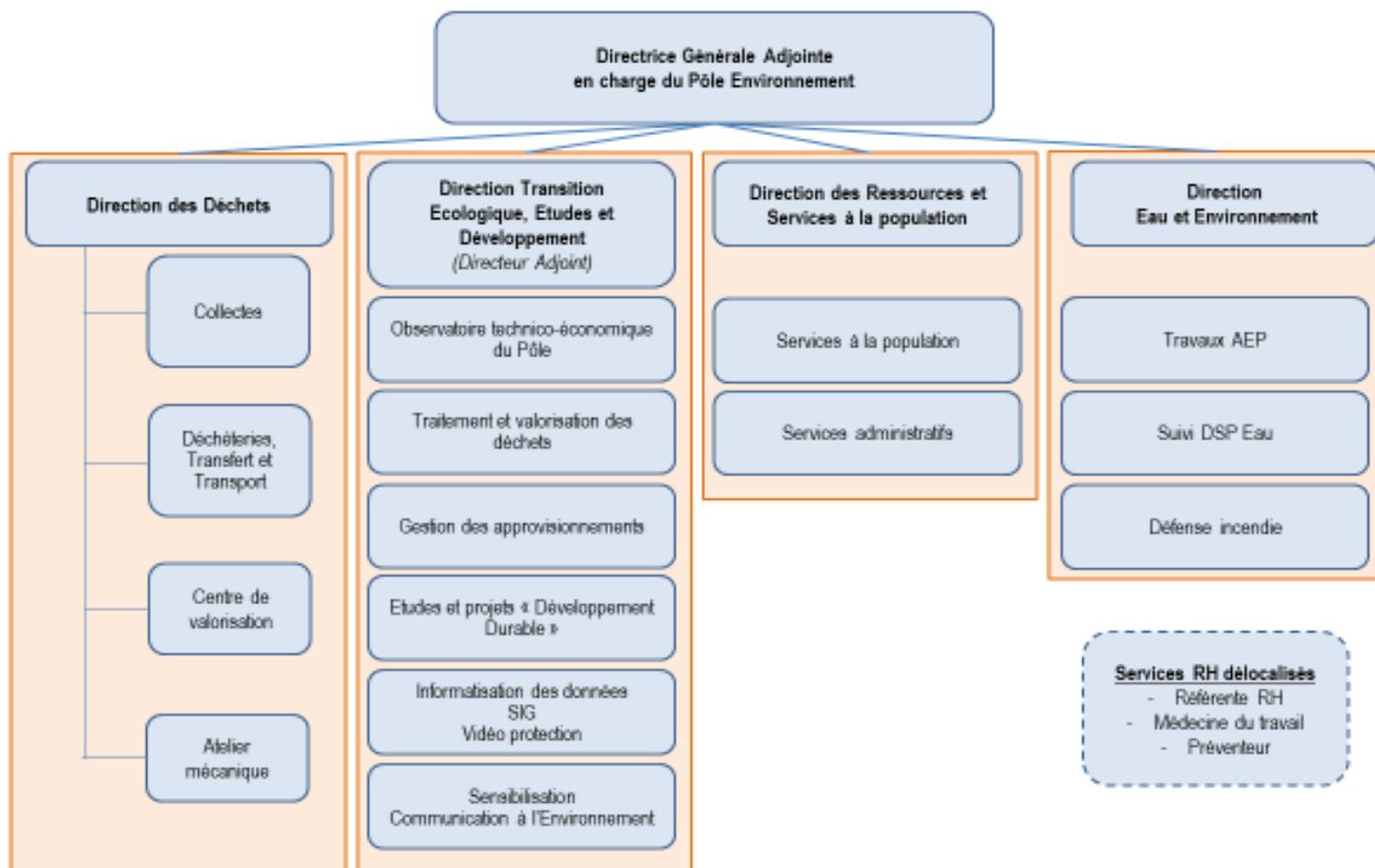
La COBAS dispose de la compétence globale de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'agglomération.

La pré-collecte (gestion des bacs et des colonnes aériennes ou enterrées), la collecte des déchets ménagers, les déchèteries et le centre de transfert sont gérés **en régie directe**, en dehors de la pré-collecte et la collecte des biodéchets des résidences et des professionnels assurées par **un prestataire privé**.

Le transport est assuré selon le flux concerné **en régie directe ou par des prestataires privés**.

Le traitement est assuré selon le flux concerné **en régie directe** (centre de valorisation des déchets au Teich) **ou par des prestataires privés**, sous forme de marchés de prestations.

2. L'ORGANIGRAMME DU SERVICE



3. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

a. Les ressources humaines

→ Effectifs du Pôle Environnement

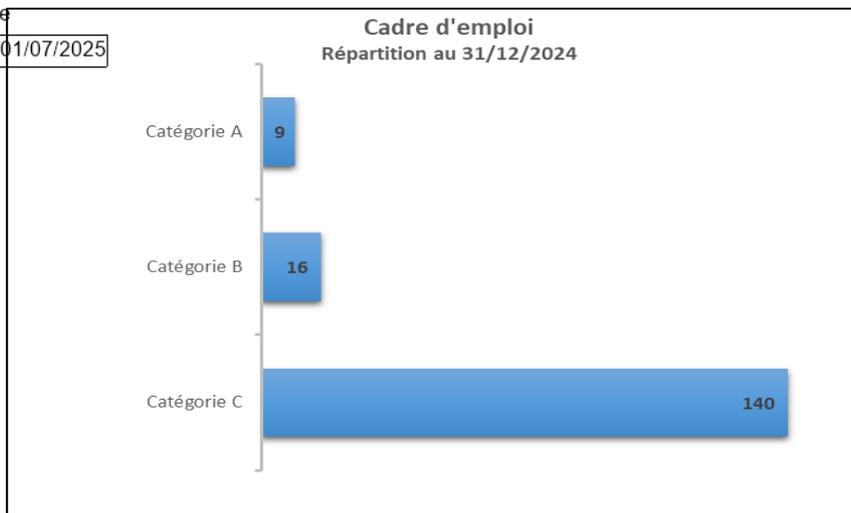
Au 31 décembre 2024, le Pôle Environnement comprend 165 agents, dont 134 agents titulaires.



152 hommes
Soit 95 % des effectifs



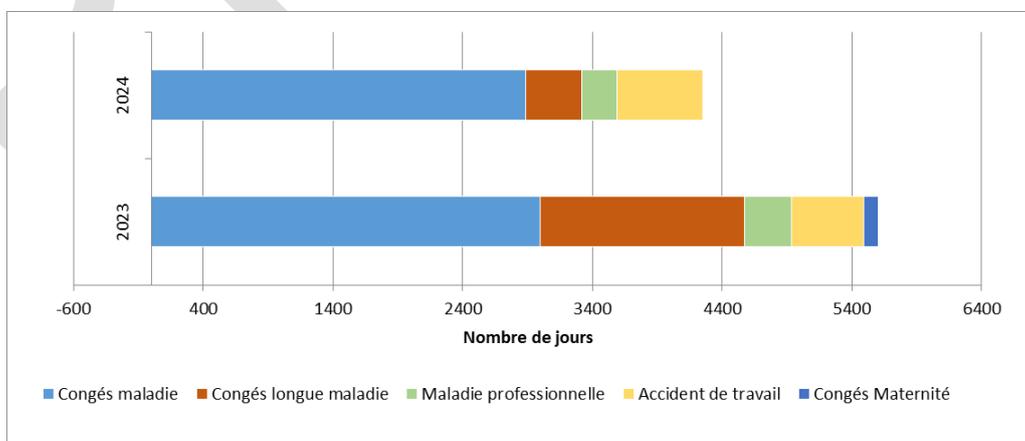
13 femmes
Soit 8 % des effectifs



→ **Absentéisme**

Le nombre total de jours d'absence est en baisse entre 2023 et 2024 (- 24 %), avec une baisse significative du nombre de jour d'absence pour « congés longue maladie » (- 73 %) et « maladie professionnelle » (- 25 %).

Type d'arrêt	2023	2024	Nombre d'agents	Evolution 2023/2024
Congés maladie	2 997	2 889	98	- 4 %
Congés longue maladie	1 578	430	4	- 73 %
Maladie professionnelle	360	270	1	- 25 %
Accident de travail	559	663	11	19 %
Congés Maternité	110	0	-	-100 %
Total	5 604	4 252		- 24 %



b. L'hygiène, la prévention et la sécurité au travail→ **Actions menées en 2024**

La direction du Pôle est engagée dans une démarche santé / sécurité qui vise à améliorer les conditions de travail des agents du Pôle.

En 2024, les priorités ont notamment porté sur :

- La prévention et la lutte contre les conduites addictives (suivi assuré par médecin de prévention, réalisation de contrôles d'alcoolémie inopinés, ...);
- La poursuite de l'amélioration continue de la communication entre les agents et la hiérarchie avec :
 - Une réunion avec chaque équipage de collecte en présence de la Direction du Pôle Environnement ;
 - Une réunion d'accueil des saisonniers avec la présentation du livret d'accueil, des missions à exécuter et des règles de sécurité à respecter ;
 - Des réunions mensuelles entre la Direction et l'encadrement de proximité du service collecte ;
 - Des réunions de l'équipe de direction tous les 15 jours,
 - Un marché de lavage des EPI passé avec l'ADAPEI (structure de réinsertion)

Outre ces actions répondant aux priorités identifiées chaque année, la Direction du Pôle Environnement mène au quotidien un travail de fond pour maîtriser les risques et améliorer les conditions de travail des agents, avec des actions telles que :

- Le renouvellement du parc de véhicules pour offrir le meilleur confort possible ;
- Les formations en matière de conduite, sécurité (CACES, reconnaissance des déchets spéciaux, gestes et postures) ;
- L'adaptation des EPI selon les remontées « terrain » des agents (nouveau marché de lavage des EPI passé avec l'ADAPEI 33, structure de réinsertion) ;

→ **Evolution des accidents de travail**

Baisse du nombre total d'accidents de travail entre 2023 et 2024 avec une diminution des accidents avec arrêt (- 58 %).

	2023	2024	Evolution
Nb d'accidents sans arrêt	1	6	+ 5
Nb d'accidents avec arrêt	26	11	- 15
Total	27	17	- 10

c. La formation

En 2024, 171 agents du Pôle Environnement ont suivi une formation, ce qui correspond à une durée globale de 321 jours de formation.

Le détail des formations suivies est présenté ci-après.

Intitulé de la formation	Nombre d'agents 2024	Nombre de jours 2024
Amiante opérateur	4	4

	1	1
SST - Sauveteurs Secouristes du Travail	45	51
ECO DDS	20	10
Intégration Catégorie C	7	30
Risque psychosociaux	1	1
Prévention risques TMS	62	62
CACES R482 - Catégorie C1 B1 Initial et recyclage	6	11
CACES R489 - Chariot automoteurs de manutention Initial et recyclage	12	24
CACES R490 - Grue télécommande initial	7	7
PERMIS C + FIMO	3	105
FCO - recyclage FIMO	3	15
TOTAL	171	321

INDICATEURS TECHNIQUES

1. L'ORGANISATION DE LA COLLECTE

Flux	Mode de collecte	Fréquence de collecte	Exutoire
Ordures ménagères résiduelles	Porte-à-porte PAV	Individuel : C1 Collectif : C2 Autres ⁽¹⁾ : selon taux de remplissage	Valorisation énergétique (UVE à Bègles ou Cenon – SOVAL (VEOLIA))
Déchets recyclables (hors verre)	Porte-à-porte PAV	Individuel et PAV : C1 Collectif : C2 Autres ⁽¹⁾ : selon taux de remplissage	Valorisation matière (Centre de tri PAPREC TRIVALO 33 à Illats)
Déchets végétaux	Porte-à-porte	Individuel uniquement : C1	Valorisation organique (Centre de valorisation au Teich - COBAS)
Biodéchets	Porte-à-porte PAV	Individuel et PAV : C1 Autres ⁽¹⁾ : selon taux de remplissage	Méthanisation (Moulinot NA à Eysines)
Verre	PAV.	Selon le taux de remplissage	Valorisation matière (Usine à Vayres – O-I Manufacturing)
Encombrants	Porte-à-porte, sur inscription	Collecte sur rendez-vous	Stockage (ISDND à Lapouyade SOVAL-VEOLIA) Valorisation matière REP Eco-organismes
Déchets des déchèteries	6 déchèteries et 1 point vert pour les ménages 2 déchèteries professionnelles	Ouverture toute l'année selon les horaires définis dans le règlement de collecte	Exutoire selon flux

⁽¹⁾ Redevance spéciale, manifestations.

Chiffres clés 2024

Le service « relations usagers » en 2024, c'est :

- L'animations « zéro déchet » sur les plages, avec 9 journées organisées et plus de **600** participants sensibilisés
- L'information et la sensibilisation des usagers au tri des biodéchets en résidences
 - ✓ Plus de **5 300** bioseaux distribués
 - ✓ **350** résidences équipées
 - ✓ **460** bacs déployés
- **642** composteurs distribués sur 5 évènements
- Plus de **2 000** personnes sensibilisées lors des animations sur les marchés du territoire

Afin d'améliorer la qualité et la quantité des déchets valorisés sur le territoire de la COBAS, le service « relations usagers » du Pôle Environnement développe des actions de sensibilisation et de communication de proximité.

Cibles	Actions
Tout public	Campagnes de communication, manifestation locales, application smartphone...
Usagers	Réunion d'information dans les immeubles, information en porte-à-porte, plages...
Scolaires	Animations dans les écoles, collèges et lycées, centres de loisirs

Le détail des interventions du service « relations usagers » est présenté en annexe.

3. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

a. La gestion du matériel roulant

La gestion du matériel roulant est assurée par l'atelier mécanique, qui se charge de l'entretien et des petites réparations. L'équipe de l'atelier mécanique comprend également un chaudronnier qui réalise des opérations de maintenance variées (caissons des déchèteries ou conteneurs enterrés notamment).

Chiffres clés 2024

Parc de véhicules composé de :



- 24 bennes de collecte
- 4 mini-bennes
- 12 polybennes et 3 camions grue
- 4 Tracteurs routiers + semi-remorques
- 25 VUL (dont 2 minibus et 3 VUL électriques)
- 38 VL (dont 3 VL électriques)

Plus de **347 953 kms** parcourus par les bennes de collecte
= **9** tours du monde



Plus de **201 457 kms** parcourus par les polybennes
= **5** tours du monde



785 interventions/réparations réalisées par les agents de l'atelier mécanique

240 interventions/réparations réalisées par le chaudronnier

b. La gestion des bacs

Le service « Gestion des bacs » du Pôle Environnement assure les opérations de maintenance et de livraison des bacs roulants (remplacement des bacs cassés ou volés, et ajout de bacs pour les nouveaux foyers).

Chiffres clés 2024



Parc de bacs roulants : **127 150** bacs



6 064 interventions réalisées - 3.7 % par rapport à 2023

Livraisons : 83 % des interventions
Réparations : 17 % des interventions

6 077 bacs distribués - 3.7 % par rapport à 2023

Dont Bacs 240L: 48 %
Dont Bacs 120L: 22 %
Dont Bacs 180L: 17 %

4 994 bacs sortis du parc - 10 % par rapport à 2023

Dont bacs « hors service » : 35 %
Dont bacs « avalés » lors d'une collecte : 35 %

Depuis 2019, l'ensemble des bacs mis à disposition des usagers sont équipés d'une puce d'identification. Ainsi, en cas de vol, la puce est immédiatement désactivée et la collecte bloquée.

c. La collecte des déchets ménagers et assimilés

Chiffres clés 2024

61 637 tonnes soit **695 kg/hab.**
soit une baisse de 39 tonnes (- 0,06 %) , - 10.8 kg/hab.

2023 : 61 677 tonnes, 706 kg/hab.

→ **La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles**

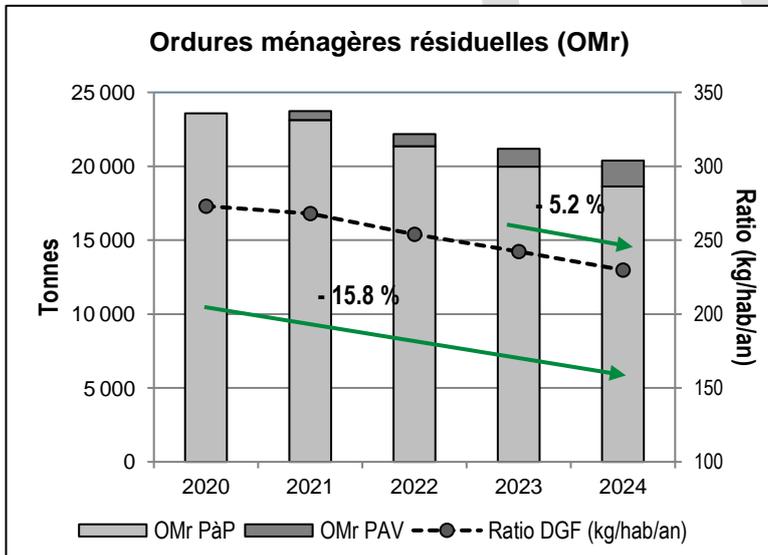
Chiffres clés 2024



20 375 tonnes soit **229,8 kg/hab.**
Dont 1 741 tonnes en PAV

Moyenne annuelle régionale 2023 : 209 kg/hab.

Moyenne annuelle nationale 2022 : 249 kg/hab.



Avec les actions de communication et la mise en œuvre du programme de prévention des déchets, la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées en 2024 est en baisse par rapport à 2023 (- 798 tonnes).

En tenant compte de l'évolution démographique, la production d'OMr par habitant a diminué pour la 6^{ème} année consécutive (- 5,2 % entre 2023 et 2024).

→ **La collecte sélective des déchets recyclables**

Chiffres clés 2024



9 914 tonnes

soit **112 kg/hab.**

5 892 tonnes

Dont 647 tonnes en PAV
66.5 kg/hab.

Moyenne régionale :
61 kg/hab.an

2023 : 65.3 kg/hab.

4 022 tonnes

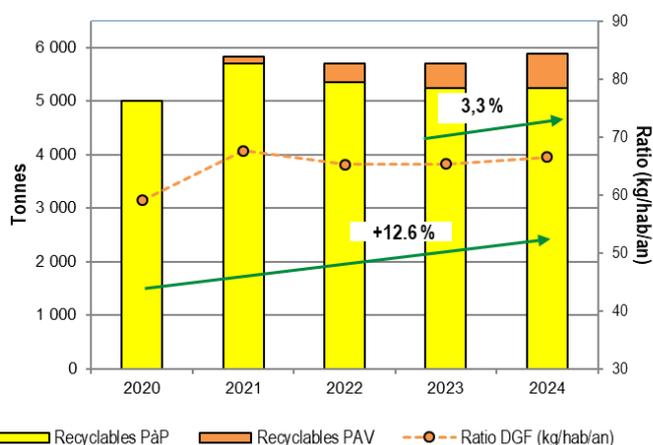
45.4 kg/hab.

Moyenne régionale :
40 kg/hab.an

2023 : 46,8 kg/hab.



Déchets recyclables

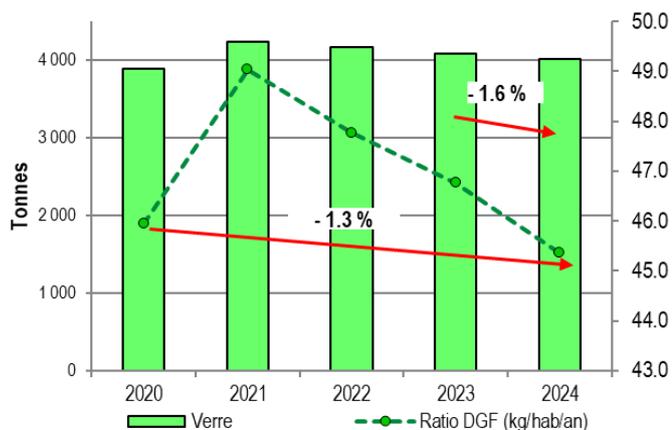


La collecte sélective des emballages recyclables et papiers est en augmentation entre 2023 et 2024 (+ 189 tonnes).

Cela correspond à une hausse de 1,2 kg/hab., soit +1,8 % entre 2023 et 2024.

Au cours des 5 dernières années, cela représente une hausse des performances de collecte de 18 % (+ 7.4 kg/hab.).

Verre collecté en PAV



Les tonnages de la collecte du verre en diminution entre 2023 et 2024 (- 64 tonnes) représentant une baisse de 1,6%

En 5 ans, les performances du verre ont diminué de - 1,3 %, représentant une baisse de - 0.6 kg/hab.

Les performances de collecte restent bien supérieures aux performances régionales (+ 5,5 kg/hab. pour les emballages recyclables, + 5,4 kg/hab. pour le verre).

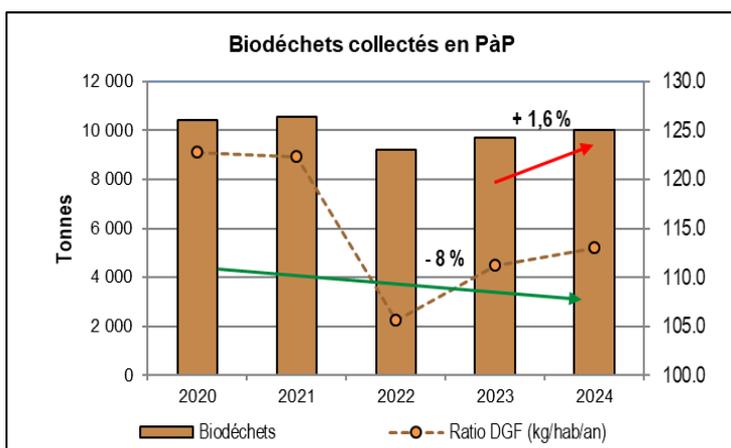
→ **La collecte des biodéchets (et déchets de jardin)**

Chiffres clés 2024



10 019 tonnes soit **113 kg/hab.**
 Dont 37 tonnes de biodéchets issus des résidences et des professionnels

2023 : 111.2 kg/hab.



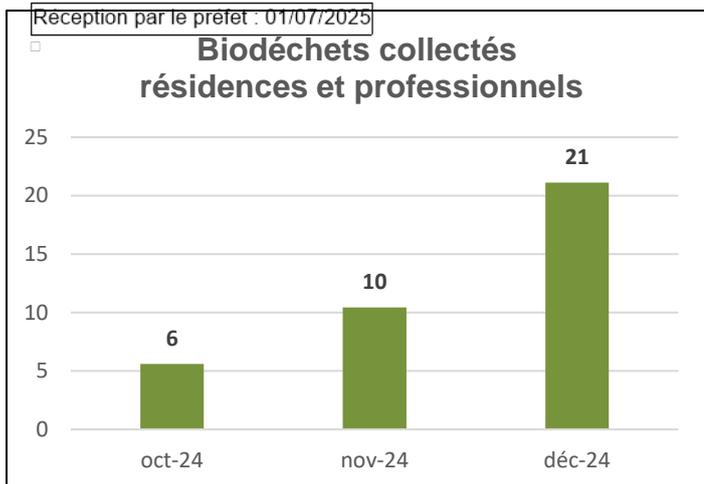
Le tonnage de biodéchets (et déchets de jardin) collectés, très sensible aux conditions météorologiques, a augmenté entre 2023 et 2024 (+ 489 tonnes).

La production annuelle, exprimée en kg/hab., a augmenté de + 3.1 % (+ 1,8 kg/hab. par rapport à 2023).

En 5 ans, la quantité des biodéchets collectés a diminué de -3.7 %, cela représente une baisse de 9.7 kg/hab. (- 8 %) en prenant compte l'évolution démographique.

Suite à la généralisation du tri à la source des biodéchets à l'ensemble des résidents en habitat collectif et aux professionnels des métiers de bouche, la COBAS a retenue l'entreprise sociale et solidaire Moulinot Nouvelle Aquitaine pour cette collecte.

37 tonnes de biodéchets ont été collectés durant le dernier trimestre 2024, ils ont ensuite été valorisés par méthanisation agricole, soit l'équivalent de 1 434 smartphones rechargés sur un an grâce au biogaz produit.



→ La collecte en déchèteries

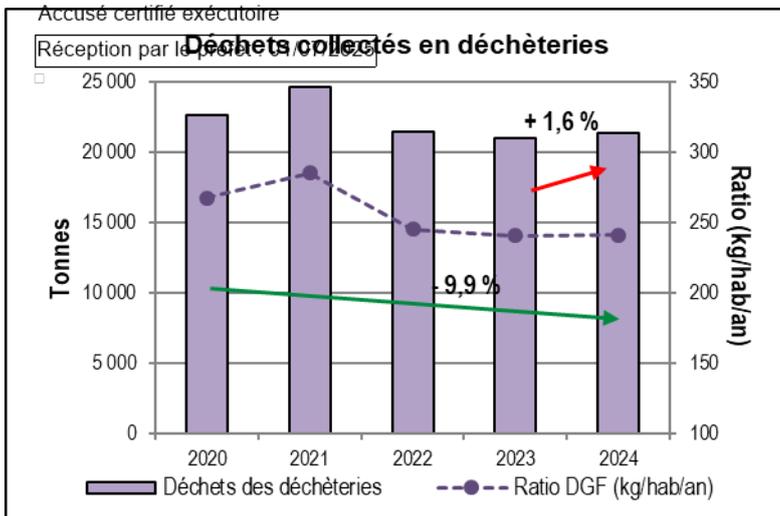
Chiffres clés 2024



21 330 tonnes soit **241 kg/hab.**
Moyenne nationale : 222 kg/hab.an

2023 : 240 kg/hab.

Accusé certifié exécutoire



Le tonnage des déchets collectés en déchèteries a augmenté de 331 tonnes entre 2023 et 2024, ce qui représente une légère hausse de 0.2 kg/hab. (1.6 % par rapport à 2023).

L'augmentation observée s'explique notamment sur les apports :

- de déchets verts (+ 714 t) ;
- de bois B (divers) (- 67 t) ;
- de ferraille (-59 t)

A noter une importante diminution du tonnage des DNV compte tenu de la mise en place de la REP PMCB - 30% (- 1 242 tonnes)

En 5 ans, la quantité des déchets collectés en déchèteries a diminué de - 5,7 %, soit une baisse de 26.5 kg/hab.

→ **La collecte des encombrants sur rendez-vous**

La collecte des encombrants est réalisée à la demande, au fur et à mesure des inscriptions, sur rendez-vous, pris directement avec l'utilisateur.

La collecte est effectuée en journée 2 à 3 jours par semaine à l'aide d'un véhicule utilitaire de 20 m³ équipé d'un hayon. Les déchets collectés sont déposés dans la déchèterie la plus proche et triés pour permettre leur valorisation.

Le Pôle Environnement a développé un logiciel pour le suivi des demandes de collecte des encombrants (coordonnées des usagers, prise de rendez-vous, déchets déposés, ...). En 2024, le Pôle Environnement a réalisé **3 184** collectes d'encombrants (+ 1 %) par rapport à 2023.

Nombre de collectes / commune	2023	2024	Variation
Arcachon	805	790	- 15
Gujan-Mestras	887	929	+ 42
La Teste de Buch	1 302	1 269	- 33
Le Teich	173	196	+ 23
Total	3 167	3 184	+ 17

d. La collecte des déchets assimilés

Chiffres clés 2024

23 639 tonnes
soit une baisse de 955 tonnes (- 4 %)

2023 : 24 593 tonnes

La collecte des déchets des professionnels

Chiffres clés 2024



Déchèterie professionnelle de La Teste :

12 381 tonnes

- 3 % par rapport à 2023

2023 : 12 762 tonnes

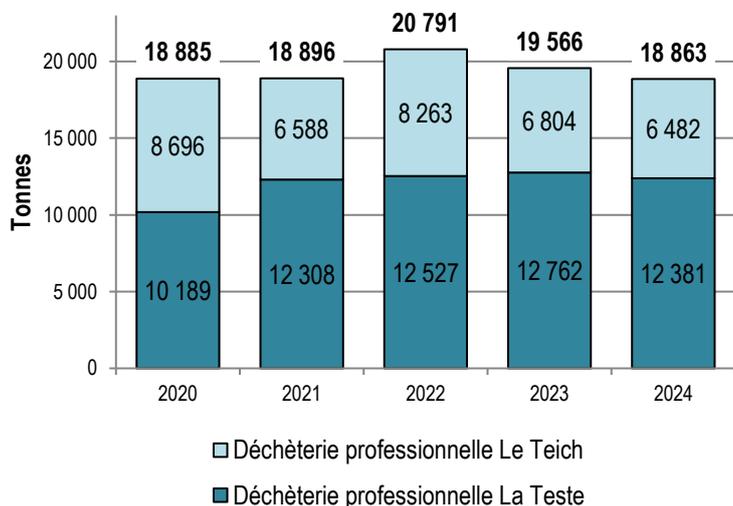
Déchèterie professionnelle du Teich :

6 482 tonnes

- 4.7 % par rapport à 2023

2023 : 6 804 tonnes

Déchets collectés en déchèteries professionnelles



Le tonnage des déchets des professionnels collectés en déchèterie a diminué de - 3 % entre 2023 et 2024.

La baisse observée à la déchèterie de La Teste est principalement sur les apports :

- des Gravats (- 547 t) ;
- des Déchets Non Valorisables (- 461 t) ;

Une diminution observée à la déchèterie du Teich s'explique principalement sur les apports :

- des déchets non valorisables (- 384 t) ;
- du bois B (divers) (- 319 t).
- des souches (- 90 t).

→ **Les déchets des collectivités**

Il s'agit des déchets divers générés par l'activité des services techniques des communes du territoire ou de la COBAS, et des déchets pris en charge par la COBAS en dehors de la collecte des déchets ménagers (opérations de nettoyage des plages, des chemins forestiers, ...).

Chiffres clés 2024



Services municipaux :

4 458 tonnes

- 7,9 % par rapport à 2023

2023 : 4 840 tonnes

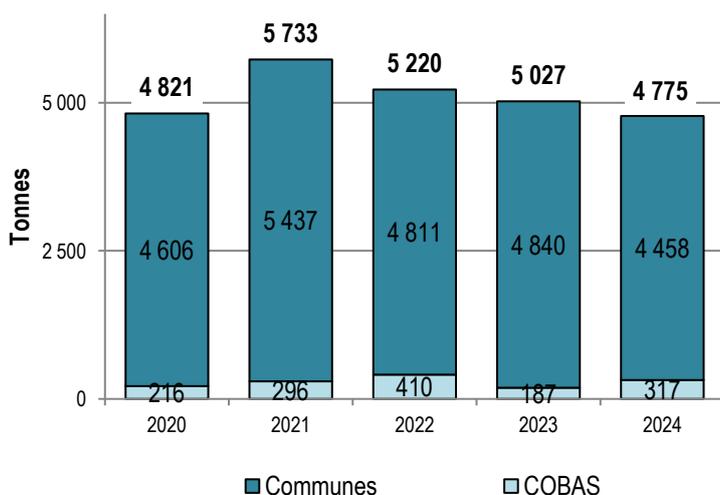
Services COBAS :

317 tonnes

+ 69,3 % par rapport à 2023

2023 : 187 tonnes

Déchets des collectivités



Le tonnage des déchets des collectivités a diminué de -7,9 % entre 2023 et 2024.

La diminution observée s'explique principalement par la baisse des apports des services techniques des communes, et en particulier :

- des déchets verts (- 201 t) ;
- du déchets non valorisables (- 162 t) ;
- du varech (- 18 t).

4. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**Chiffres clés 2024**

75 887 tonnes de déchets traitées (hors déchets inertes)
Soit une diminution de 410 tonnes (- 1 % par rapport à 2023)

91 % des déchets envoyés vers une filière de valorisation

2023 : 76 297 tonnes traitées (hors déchets inertes)
Taux de valorisation : 88 %

a. La valorisation matière

La valorisation matière est un mode de traitement des déchets visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

Chiffres clés 2024

22 449 tonnes
Soit une augmentation de 1 543 tonnes (+7 % par rapport à 2023)

29,6 % des tonnages traités par la COBAS

2023 : 20 906 tonnes ; 27,4 % des tonnages.

→ **Les produits issus des collectes sélectives**

Flux	Traitement	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Variation
Emballages recyclables	Centre de tri PAPREC TRIVALO 33 à Illats	5 703	5 892	+ 3.3 %
Verre	Site de valorisation à Vayres O-I Manufacturing	4 085	4 022	-1.6 %
TOTAL		9 788	9 914	+ 1.4 %

Flux	Traitement	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Variation
Bois B (divers) PMCB	ECOMAIISON	1 605	2 713	+ 69 %
Ferraille	CAPY	787	915	+ 16 %
Bois A	SEOSSSE	-	228	-
Petits articles de Bricolage jardin et jeux jouets (ABJ/JJ)	ECOMAIISON	-	12	-
Plastique PMCB	ECOMAIISON	-	199	-
Plâtre PMCB	VALOBAT	-	114	-
Menuiserie vitrées	VALOBAT	-	30	-
Cartons	PAPREC TRIVALO 33	696	764	+9.7 %
DEEE	ECOLOGIC	709	759	+7 %
DEA	ECOMAIISON	2 236	1 560	- 30 %
Souches	OPTIBOIS SAS	124	190	+ 53 %
Textiles	LE RELAIS GIRONDE	132	157	+18.9 %
Articles de Sport et de Loisirs (ASL)	ECOLOGIC	26	51	+ 96 %
Huiles minérales	CYCLEVIA	32	31	- 3 %
Huiles alimentaires	GECCO	7.2	7.7	+ 6.9 %
Batteries	PENA ENVIRONNEMENT	8	8	0 %
Piles	COREPILE	5.2	5.2	0 %
Extincteurs, lampes	ECOSYSTEM	2.1	2.2	+4.7 %
Bouchon de liège	AGIR CANCER	1.1	1.7	+54 %
Aides techniques	GIHP	0.7	0.2	-71 %
TOTAL		6 371	7 748	+ 21.6 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Variation
Bois B (divers)	EGGER	3 248	3 117	-2 %
Bois A	SEOSSSE	291	339	+ 16 %
Ferraille	CAPY	112	137	+22 %
Cartons	PAPREC TRIVALO 33	171	256	+49.7 %
Recyclables	PAPREC TRIVALO 33	10	15	+ 50 %
Souches	OPTIBOIS	664	558	-16 %
Bacs réformés	PLAST RECYCLING	36	40	+ 11 %
Pneumatique	ALCYON	-	2	-
Traverses créosotées	PENA ENVIRONNEMENT	8	18	+ 125 %
DEA Mobilier	ECOMAIISON	251	306	+22 %
TOTAL		4 791	4 787	- 0.1 %

b. La valorisation biologique

La valorisation biologique désigne l'ensemble des modes de gestion et de valorisation des déchets biodégradables (déchets alimentaires, déchets verts, ...). Les déchets biodégradables peuvent être valorisés selon 2 grands modes de traitement : le compostage et la méthanisation.

Chiffres clés 2024

25 872 tonnes

Soit une augmentation de 1 080 tonnes (+ 4.3 % par rapport à 2023)

34,1 % des tonnages traités par la COBAS

2023 : 24 792 tonnes ; 32,4 % des tonnages.

→ Les produits issus des collectes en porte-à-porte

Flux	Traitement	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Variation
Déchets de jardin	COBAS - Centre de valorisation	9 716	9 982	+2.7 %
Biodéchets	Moulinot - Méthanisation	-	37	-
TOTAL		9 716	10 019	+ 3 %

→ Les produits issus des déchèteries (particuliers)

Flux	Traitement	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Variation
Déchets verts	COBAS - Centre de valorisation	6 029	6 357	+ 5.4 %
TOTAL		6 029	6 357	+ 5.4 %

→ Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)

Flux	Traitement	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Variation
Déchets verts	COBAS - Centre de valorisation	8 886	9 353	+5.2 %
Varech	SVABA	161	143	- 11 %
TOTAL		9 047	9 496	+ 4.9 %

c. La valorisation énergétique

La valorisation énergétique consiste à récupérer la chaleur émise lors du traitement des déchets (incinération principalement) et à valoriser celle-ci pour des applications directes ou pour produire de l'électricité.

Chiffres clés 2024

20 513 tonnes

27 % des tonnages traités par la COBAS

→ **Les produits issus des collectes en porte-à-porte**

Flux	Traitement	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Variation
Ordures ménagères résiduelles	SOVAL (VEOLIA) - UVE Bègles-Cenon	21 173	20 375	- 3.8 %
TOTAL		21 173	20 375	- 3.8 %

→ **Les produits issus des déchèteries**

Flux	Traitement	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Variation
DDS	EcoDDS	68	72	+ 5.8 %
DDS (hors EcoDDS)	PENA Environnement	15	14	- 6.6 %
TOTAL		83	86	+ 3.6 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Variation
Plâtre	Groupe Azura	42	53	+ 10 %
TOTAL		42	53	+ 10 %

d. L'élimination en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)

L'enfouissement consiste à stocker les déchets non valorisables dans des conditions contrôlées afin de maîtriser leur impact sur l'environnement.

Chiffres clés 2024

7 052 tonnes

Soit une diminution de 2 242 tonnes

9,3 % des tonnages traités par la COBAS

2023 : 9 301 tonnes ; 12,2 % des tonnages.

→ **Les produits issus des déchèteries**

Flux	Traitement	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Variation
Déchets non valorisables	SOVAL VEOLIA (Lapouyade)	4 192	2 950	- 30 %
TOTAL		4 192	2 950	- 30 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Variation
Déchets non valorisables	SOVAL VEOLIA (Lapouyade)	5 109	4 102	- 19.7 %
TOTAL		5 109	4 102	- 19.7 %

PROJET

INDICATEURS FINANCIERS

Chiffres clés 2024

Dépenses du service : 24,16 M€
Soit - 5 % par rapport à 2023

Recettes du service : 29,04 M€
Soit + 10 % par rapport à 2023

Résultat de l'exercice 2024 : + 4,88 M€
Résultat 2023 : + 0,91 M€

1. LE FONCTIONNEMENT**Chiffres clés 2024**

Dépenses de fonctionnement : 20,14 M€
Soit + 2 % par rapport à 2023

Recettes de fonctionnement : 22,68 M€
Soit + 3 % par rapport à 2023

Résultat 2024 en fonctionnement : + 2,54 M€
Résultat 2023 : + 2,14 M€

a. Détail et évolution des principaux postes de dépense de fonctionnement

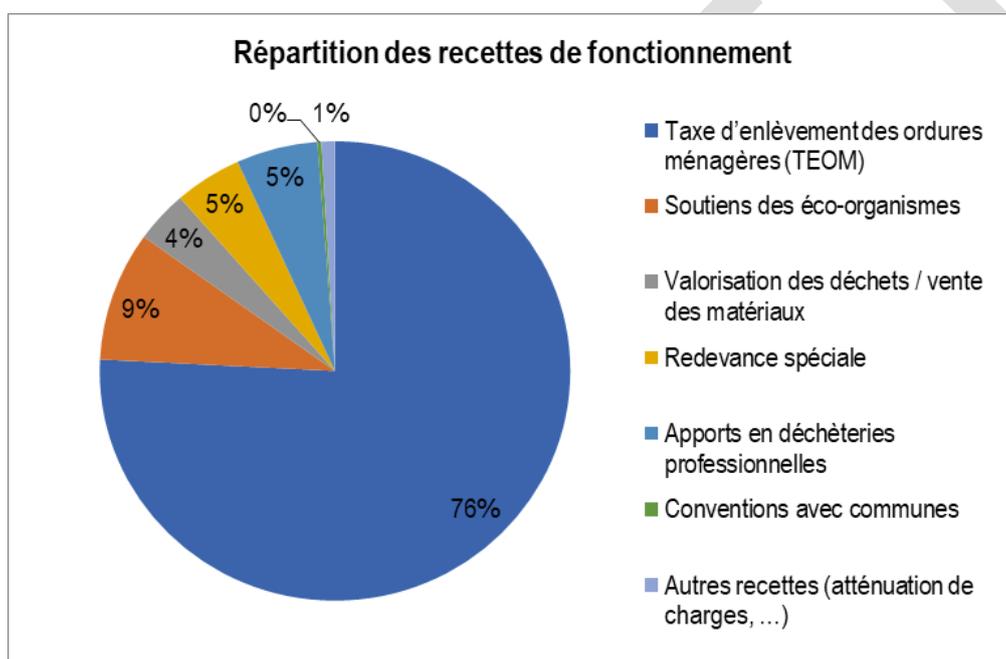
Dépenses de fonctionnement	2023	2024	Variation
Charges de personnel	8.19 M€	8.63 M€	0.44 M€
Marchés et prestations de services (hors atelier mécanique)	6.82 M€	6.07 M€	- 0.75 M€
Carburant	0.86 M€	0.76 M€	- 0.10 M€
Entretien/maintenance des véhicules et engins	0.54 M€	0.51 M€	- 0.03 M€
Assurances	0.45 M€	0.38 M€	- 0.07 M€
Loyer du centre de valorisation	0.16 M€	0.17 M€	0.01 M€
Petits équipements, fournitures et vêtements de travail	0.19 M€	0.12 M€	- 0.07 M€
Eau et électricité	0.13 M€	0.13 M€	-
Maintenance des sites	0.05 M€	0.06 M€	0.01 M€
Autres divers	0.63 M€	0.99 M€	0.36 M€
Remboursement d'intérêts d'emprunts	0.03 M€	0.03 M€	-
Autofinancement (Opération d'ordre entre sections)	1.78 M€	2.29 M€	0.51 M€
TOTAL	19.83 M€	20.14 M€	0.31 M€

Commentaires :

- La hausse des dépenses de fonctionnement (+ 0,31 M€ entre 2023 et 2024) est principalement due aux opérations d'ordre entre sections (+ 0.51 M€) et aux charges de personnel (+ 0,44 M€).

b. Détail et évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2023	2024	Variation
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	16.29 M€	17.19 M€	0.90 M€
Soutien des éco-organismes	1.60 M€	2.07 M€	0.47 M€
Valorisation des déchets / vente des matériaux	0.73 M€	0.83 M€	0.10 M€
Redevance spéciale	0.92 M€	1.05 M€	0.13 M€
Apports en déchèteries professionnelles	1.29 M€	1.27 M€	- 0.02 M€
Conventions avec communes	0.10 M€	0.06 M€	- 0.04 M€
Autres recettes (atténuation de charges, ...)	1.03 M€	0.21 M€	- 0.82 M€
Total	21.97 M€	22.68 M€	0.71 M€

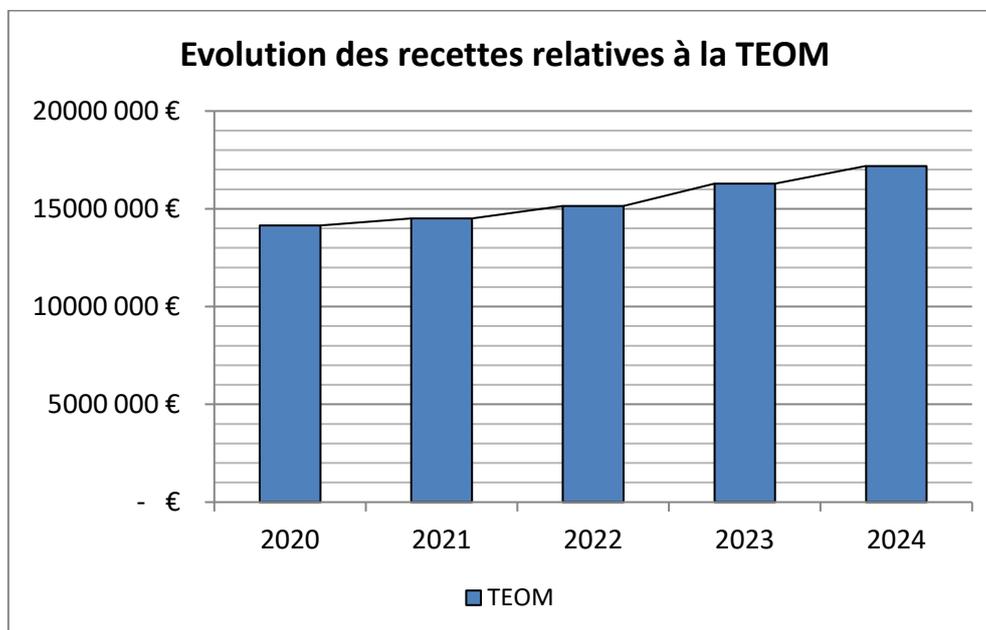


Commentaires :

- Le service est principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui représente 76 % des recettes de fonctionnement.
- La hausse des recettes de fonctionnement (+ 3 % entre 2023 et 2024) est principalement due à la hausse du montant de la TEOM (+ 0,90 M€) et des soutiens des Eco-organismes avec la mise en place des différentes REP.
- Baisse des recettes liées aux conventions des communes (- 42%, - 0,04 M€) en déchèteries professionnelles et de la redevance spéciale (- 0,02 M€, -2%).

→ **La TEOM**

En 2024, la TEOM représente 17,19 M€HT. Les recettes relatives à la TEOM sont en augmentation de 6 % entre 2023 et 2024.



→ **La redevance spéciale et les conventions exceptionnelles pour la gestion des déchets non ménagers**

Fin 2024, 1 692 professionnels ont contractualisé avec la COBAS pour la gestion de leurs déchets d'activité (assimilés aux ordures ménagères).

Le service est financé par la TEOM et complété par la redevance spéciale pour les plus gros producteurs.

Le montant de la **redevance spéciale** perçue en 2024 s'élève à 1 049 211 €, soit une hausse de 13 % entre 2023 et 2024.

	Montant 2023	Montant 2024	Variation
Redevance spéciale	924 031 €	1 049 211 €	13.5 %

→ **Les recettes issues des apports en déchèteries professionnelles**

En 2024, le montant des recettes issues des apports en **déchèteries professionnelles** s'élève à 1,27 M€ (contre 1,29 M€ en 2023), soit une baisse de -1 % entre 2023 et 2024.

Par ailleurs, les conventions signées avec les **communes** pour l'élimination des déchets municipaux représentent une recette de 77 626 € en 2024 (contre 103 902 € en 2023).

En 2024, le montant des soutiens des éco-organismes s'élèverait à **2 070 041 M€** (consolidation des tonnages n+1 en cours avec les éco-organismes). Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces soutiens.

Eco-organismes	Montant 2023	Montant 2024	Variation
CITEO Emballages (Barème F + Contrat d'Objectifs)	1 686 627 €	1 741 760 €	+ 55 133 €
ECOMAISON (DEA, ABJ/JJ+PMCB)	54 017 €	94 349 €	+ 40 332 €
VALOBAT PMCB	-	15 125 €	+ 15 125 €
ECOMINERO PMCB	-	56 330 €	+ 56 330 €
ECO-DDS	6 003 €	6 765 €	+ 762 €
CITEO Papiers	128 837 €	95 480 €	- 33 357 €
ECOLOGIC D3E	56 817 €	56 822 €	+ 5 €
ECOLOGIC (ASL)	2 400 €	2 400 €	-
CYCLEVIA	750 €	750 €	-
COREPILE	360 €	360 €	-
TOTAL	1 935 811 €	2 070 141 €	+ 134 330 €

→ **Les subventions perçues**

En 2024, le budget annexe environnement n'a pas bénéficié de subvention.

→ **Les recettes liées à la revente des matériaux après tri**

En 2024, le montant des recettes liées à la vente des matériaux s'élève à **1 025 732 €**, soit une augmentation de 70 % entre 2023 et 2024. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces recettes.

Flux	Montant 2023	Montant 2024	Variation
Emballages recyclables	240 863 €	536 491 €	+ 295 628 €
Verre	123 943 €	128 128 €	+ 4 185 €
Ferraille	55 293 €	88 435 €	+ 33 142 €
Bois A	7 762 €	9 248 €	+ 1 486 €
Bacs réformés	27 845 €	25 951 €	- 1 894 €
Batteries	4 641 €	4 211 €	- 430 €
Refus de crible	24 601 €	30 878 €	+ 6 277 €
Souches	6 393 €	6 885 €	+ 492 €
Compost	113 305 €	195 505 €	+ 82 200 €
TOTAL	604 646 €	1 025 732 €	+ 421 086 €

Chiffres clés 2024

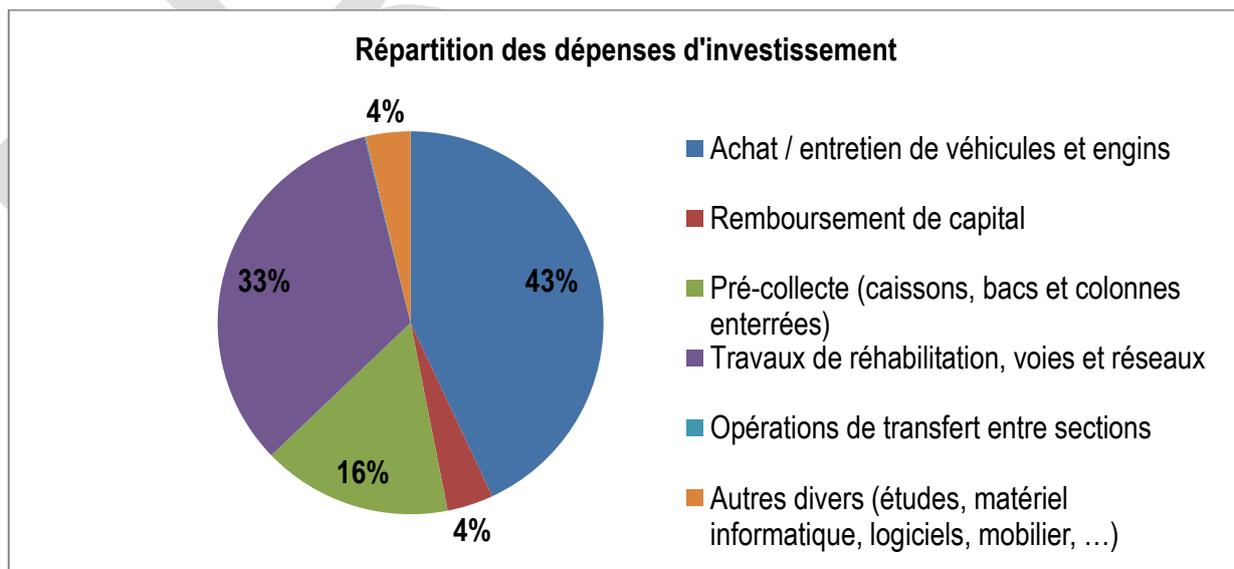
Dépenses d'investissement : **4,02 M€**
Soit - 27 % par rapport à 2023

Recettes d'investissement : **6,37 M€**
Soit + 47 % par rapport à 2023

Résultat 2024 en investissement : **2,34 M€**
Résultat 2023 : - 1,23 M€

a. Détail et évolution des principaux postes de dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	2023	2024	Variation
Achat / entretien de véhicules et engins	1.16 M€	1.73 M€	0.57 M€
Remboursement de capital	0.15 M€	0.16 M€	0.01 M€
Pré-collecte (caissons, bacs et colonnes enterrées)	1.60 M€	0.64 M€	- 0.96 M€
Travaux de réhabilitation, voies et réseaux	2.36 M€	1.34 M€	- 1.02 M€
Opérations de transfert entre sections	0.03 M€	0.004 M€	- 0.03 M€
Autres divers (études, matériel informatique, logiciels, mobilier, ...)	0.25 M€	0.15 M€	- 0.10 M€
TOTAL	5.55 M€	4.02 M€	- 1.53 M€



Commentaires :

- Le montant des investissements du service s'élève à 4.02 M€ soit une diminution de 1.53 M€ entre 2023 et 2024.

b. Détail et évolution des principaux postes de recettes d'investissement

Recettes d'investissement	2023	2024	Variation 2023/2024
Excédent fonctionnement capitalisé	2,54 M€	4.08 M€	1.54 M€
Autofinancement (Opération d'ordre entre sections)	1,78 M€	2.29 M€	0.51 M€
Opération de transfert	0,03 M€	0.004 M€	- 0.03 M€
Total	4,35 M€	6.37 M€	2.02 M€

Commentaires :

- Une augmentation des recettes d'investissement est observée avec la hausse de l'excédent de fonctionnement capitalisé (+ 1.54 M€ par rapport à 2023) et de l'autofinancement (+ 0.51 M€ par rapport à 2023).
- La section « investissement » présente un excédent de 2,34 M€ pour l'année 2024.

3. LES MARCHÉS ET PRESTATIONS**a. Les principaux marchés conclus en 2024**→ **Marchés de travaux :**

Sans objet

→ **Marchés de prestations de service :**

Inférieur à à 89 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Prélèvement et analyses d'eaux des installations classées gérées par la COBAS	NORMEC ABIOLAB
Collecte et traitement des DDS des ménages (hors ECO DDS)	PENA ENVIRONNEMENT
De 90 000 €HT à 214 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Lavage des équipements de protection individuelle « haute visibilité » et autres vêtements de travail - Lot 2	ADAPEI 33
Supérieur à 215 000 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Pré-collecte, collecte et traitement des biodéchets	MOULINOT

→ **Marchés de fournitures**

Inférieur à à 89 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Fourniture de vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI) et « haute visibilité »	LANDES PROFESSIONNEL
Fourniture de produits d'entretien industriels	REICO
Fourniture et prestations système identification « bacs Simpliciti »	SIMPLICITI

→ **Marchés de prestations intellectuelles :**

Sans objet

b. Les principales prestations de transport et traitement des déchets

Le tableau ci-dessous synthétise les prestations confiées à des entreprises par voie de marchés publics.

Prestataire	Intitulé	Montant annuel estimatif €HT
SOVAL – VEOLIA Propreté	Traitement des déchets ménagers et assimilés	Sup. à 3 M€
COVED - PAPREC Group	Transport, tri et conditionnement des emballages	Sup. à 1 M€
MOULINOT Nouvelle Aquitaine	Pré-collecte, collecte et traitement des Biodéchets	Sup. à 1 M€
SOVAL – VEOLIA Propreté	Transport et traitement des déchets non valorisables	Sup. à 900 k€
SVABA	Traitement du varech	Inf. à 100 k€
PENA Environnement	Transport et traitement des DDS (hors Eco-DDS)	Inf. à 100 k€
ESTARDIER	Concassage des déchets inertes	Inf. à 100 k€
PENA Environnement	Transport et traitement des traverses créosotées	Inf. à 100 k€
AZURA Recyclage	Transport et traitement des déchets de plâtre	Inf. à 100 k€
PERROU & FILS	Traitement des refus de crible	Inf. à 100 k€

Le montant global de ces prestations s'élève à 6,07 M€HT en 2024 soit une diminution de 0.09 M€HT par rapport à 2023 (- 1,46 %).

ANNEXE 1 ACTIONS DE COMMUNICATION A LA PREVENTION ET AU TRI

1. A LA RENCONTRE DES USAGERS

➤ **Accompagnement au déploiement du dispositif de tri à la source des biodéchets en résidences**

Objectif : informer et guider les usagers dans ce nouveau geste de tri

Dès septembre 2024, l'ensemble des agents du service a sillonné le territoire : du Teich à la Teste-de-Buch, en passant par Gujan-Mestras, pour offrir à chaque foyer un bioseau et 2 rouleaux de sacs biodégradables. Ce porte-à-porte leur a permis de présenter le nouveau dispositif et les règles de tri associées.



5 300 bioseaux distribués (sur 7 000 foyers visités)
350 résidences équipées (le teich, gujan, la teste)
50% des résidences en PAV équipées
460 bacs déployés



2. ANIMATIONS « ZERO DECHET »

➤ **Organisation d'animations « zéro déchet » sur les plages du territoire**

Objectif : Renforcer les animations à destination des populations touristiques pour assurer la qualité du tri du territoire durant la période estivale

En 2024, le service Prévention et Tri des Déchets a conçu une animation grandeur nature, proposant un parcours d'épreuves ludiques à destination des jeunes : un tir à la corde pour prendre conscience du poids de notre production de déchets, un tir au but maxi déchet / zéro déchet pour détecter les situations lors desquelles le déchet peut être évité ; une chasse aux déchets pour détecter les déchets enfouis et sensibiliser à la préservation de l'environnement, ainsi qu'un parcours pêche aux déchets à destination des tout-petits.



Reception par le préfet 07/2025

9 journées organisées en Juillet / Aout plus de **600 participants**



3. SENSIBILISATION AU COURS DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Objectif : profiter de l'affluence des marchés et manifestations pour sensibiliser à la réduction des déchets et renforcer la qualité du tri.

Présence renforcée sur les marchés lors de la saison estivale :

38 Animations Marchés Juillet 1253 pers. & Aout 787 pers.

Salon Nautique 581 pers.

Cross du Sud-Ouest 106 pers. (133 en 2023)

Journée Verte GM 139 pers.



4. AUTRES SENSIBILISATIONS

➤ **Généralisation du compostage**

Objectif : réduire la production de déchets verts et d'ordures ménagères grâce à une sensibilisation au compostage autonome

Dans un premier temps, deux agents de l'équipe Prévention et Tri des déchets se sont formés pour être certifiés " Guides Composteurs " et ainsi assurer des initiations auprès des usagers.



6 initiations au compostage organisées au sein de la COBAS
+ 3 " hors les murs " (EPHAD, Centre de loisirs, Résidence)
130 personnes accompagnées

Afin de promouvoir le compostage, des animations et jeux dédiés (puzzle du composteur, mémo compost') ont été conçus. La mise à disposition de composteurs à tarif préférentiel a été reconduite avec réservation en ligne et système de Drive au Pôle Environnement

5 événements de distribution composteurs avec 642 composteurs distribués dont 425 en bois (66 %) et 217 en plastique.

Accompagnement des professionnels via une offre d'audit et de sensibilisation

Objectif : Encourager les professionnels à mieux trier les déchets produits grâce à une meilleure connaissance des solutions mises à leur disposition

En 2024, nos agents se sont rendus auprès des professionnels identifiés afin d'auditer la gestion de leurs déchets. Ces échanges ont permis de préconiser un ajustement de dotations et/ou d'exutoires adaptés à leur production, ainsi que la mise en relation entre professionnels pour favoriser l'économie circulaire.

74 établissements audités
25 établissements nouvellement engagés qui ont mis en place leurs tri de déchets.

ANNEXE 2 : LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRANSFERT, TRI ET TRAITEMENT

1. LE CENTRE DE TRANSFERT



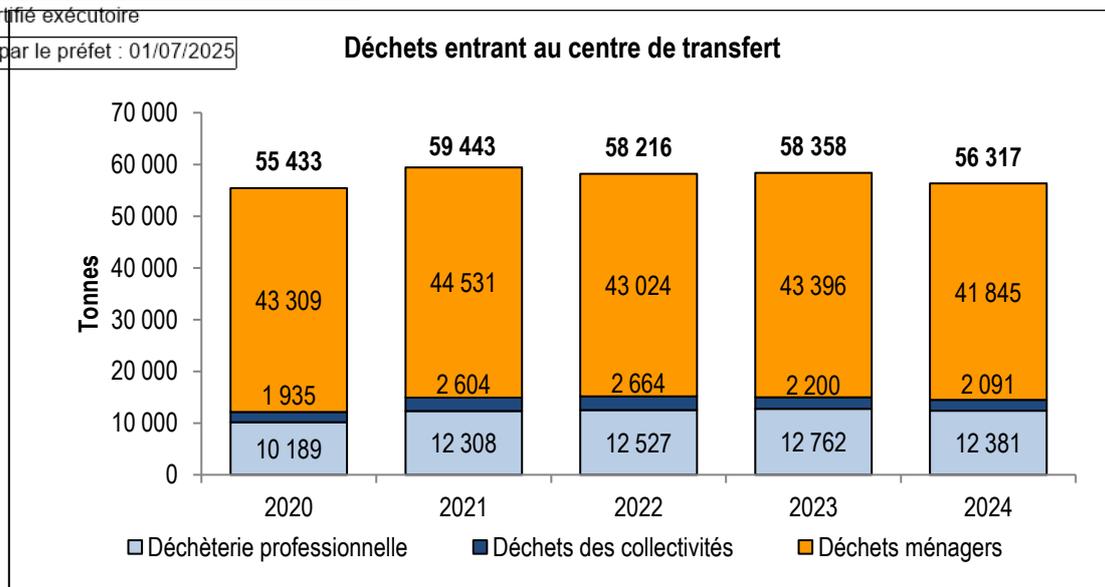
Les déchets collectés par les services de la COBAS transitent majoritairement par le centre de transfert de la COBAS, avant leur acheminement vers les installations de traitement. Cette installation permet de créer une rupture de charge afin de regrouper et d'optimiser le transport routier des déchets.

Au sein de ce centre de transfert se trouve une déchèterie professionnelle, qui accueille les déchets des (entreprises, communes adhérentes, associations ou établissements publics).

- Fiche descriptive du centre de transfert :**

Adresse	Avenue de l'aérodrome, La Teste de Buch
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Nombre d'agents	9
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 18h30 Fermeture les week-ends et jours fériés
Tonnage entrant en 2024	56 317 tonnes

- Evolution des tonnages transitant par le centre de transfert :**



• **Détail des tonnages transitant par le centre de transfert en 2024 :**

Flux	Déchets ménagers	Déchète professionnelle	Déchets des collectivités	Total
Ordures ménagères PàP+PAV	20 375			20 375
Déchets non valorisables	2 925	1 980	1 126	6 031
Biodéchets PàP	8 068			8 068
Déchets recyclables PàP+PAV	5 892	15		5 907
Déchets verts	564	4 037	746	5 348
Verre	4 022			4 022
Gravats en mélange		4 180		4 180
Bois B (divers)		1 241		1 241
Ferraille		117		117
Varech			143	143
Pneumatiques			3	3
Bois A (brut)		241		241
Cartons		206	6	212
Souches		76	19	95
Mobilier (DEA)		287	8	296
Amiante				-
Bacs réformés			40	40
DDS (Hors EcoDDS)				-
TOTAL	41 845	12 381	2 091	56 317

2. LE CENTRE DE VALORISATION



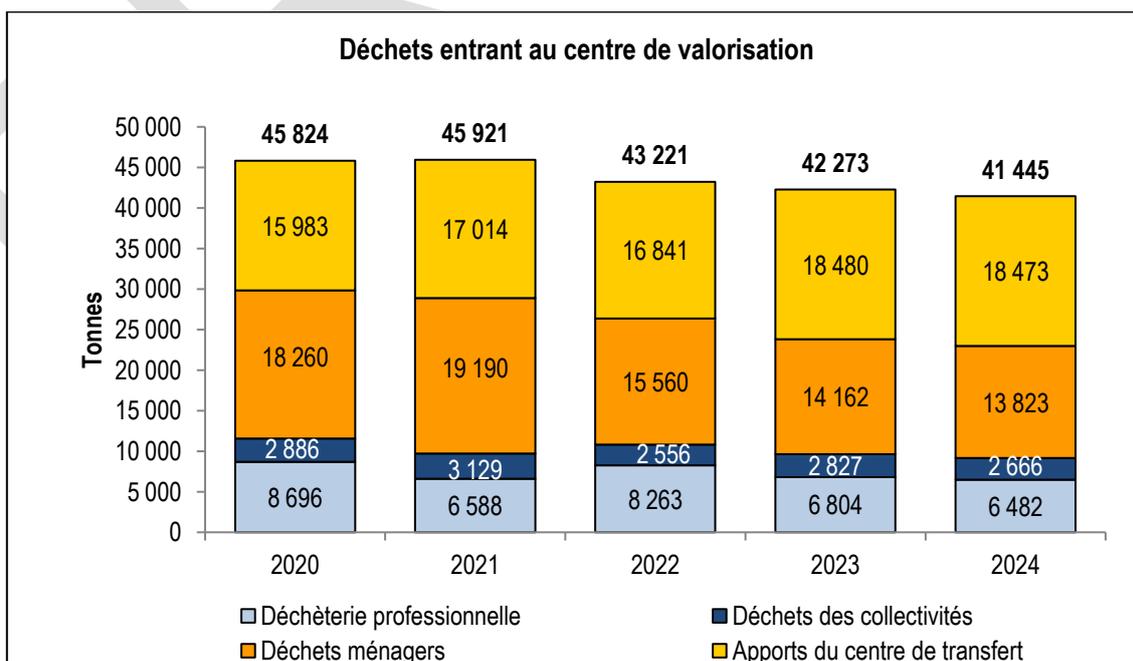
Le centre de valorisation du Teich est un centre de traitement de déchets non dangereux. Il est constitué de 4 domaines d'activités :

- Une **plateforme de compostage** des déchets verts ;
- Une **plateforme de valorisation du bois** : 3 catégories de bois sont traitées sur cette zone, le bois de classe A (palettes, bois non traité), le bois de classe B (bois peints, vernis, ...) et les souches ;
- Une **déchèterie professionnelle** destinée à la collecte des déchets industriels banals (ferrailles, déchets de démolition, ...).
- Une **installation de stockage** de déchets inertes.

• Fiche descriptive du centre de valorisation :

Adresse	Lieu-dit Graulin, Le Teich
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Nombre d'agents	8
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 17h00 Samedi de 9h00 à 12h00
Tonnage entrant en 2024	41 445 tonnes

• Evolution des tonnages entrant au centre de valorisation :



- **Détail des tonnages entrant au centre de valorisation en 2024 :**

Flux	Apports en direct	Apports du centre de transfert	Total
Déchets verts	10 239	12 895	23 133
Gravats en mélange	5 110	4 087	9 197
Bois B (divers)	2 710	1 090	3 799
Biodéchets PàP	1 914		1 914
Déchets non valorisables	1 021		1 021
Souches	653	210	863
Cartons	691		691
Déchets verts broyés	124		124
Bois A (brut)	310	192	502
Gravats valorisables	99		99
Mobilier (DEA)	10		10
Plâtre brut et propre	53		53
Ferraille	20		20
Traverses créosotées	18		18
Bacs réformés	0		0
DDS (Hors EcoDDS)	0		0
TOTAL	22 972	18 473	41 445

- **Détail des apports en direct en 2024 :**

Flux	Déchets ménagers	Déchèterie professionnelle	Déchets des collectivités	Total
Déchets verts	5 793	2 152	2 294	10 239
Gravats en mélange	4 190	835	85	5 110
Bois B (divers)	834	1 713	163	2 710
Biodéchets PàP	1 914			1 914
Déchets non valorisables	25	956	40	1 021
Souches	190	404	59	653
Cartons	647	37	7	691
Déchets verts broyés		108	16	124
Bois A (brut)	213	95	2	310
Gravats valorisables		99		99
Mobilier (DEA)		10		10
Ferraille		20		20
Plâtre brut et propre		53		53
Traverses créosotées			18	18
Bacs réformés				-
DDS (Hors EcoDDS)				-
TOTAL	13 805	6 482	2 684	22 972

3. LE CENTRE DE TRI

Le centre de tri Trivalo 33 d'Illats accueille la totalité des tonnages d'emballages recyclables, ainsi que les cartons et papiers collectés en déchèteries en 2024.



- Fiche descriptive du centre de tri :**

Adresse	ZA DU PAYS DE PODENSAC 33720 ILLATS
Maître d'ouvrage	PAPREC Group
Exploitant	PAPREC Group
Capacité	40 000 t/an
Caractéristiques techniques	Dix trieurs optiques, presse à balles, aspirateur films plastiques
Tonnage COBAS trié en 2024	5 907 tonnes
Tonnage et traitement des refus	1 524 tonnes, valorisés en CSR (combustibles solides de récupération)

- Organisation de la filière des déchets recyclables :**

Flux collectés	Produits après tri	Tonnage valorisé après tri en 2024	Repreneurs
Déchets recyclables	Journaux / Magazines	1 131	
	Gros de magasin	128	
	EMR (Carton emballages)	1 967	
	Carton (Déchèteries)	969	
	ELA (Briques alimentaires)	74	
	Acier	147	
	Aluminium	56	
	Aluminium souples	62	
	PET clair	260	
	Films PE	288	
	Flux développement	153	
	Mix PEHD-PP - PB + BF	217	
Verre	Non trié	5 452	

4. LES INSTALLATIONS DES UNITES DE VALORISATION ENERGETIQUES ET DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX

a. Unités de Valorisation Energétiques (UVE) à Bègles et Cenon

La totalité des déchets non valorisables collectés en porte-à-porte sont éliminée dans les UVE de Bègles et Cenon (hors arrêts techniques).



- **Fiche descriptive des Unités de Valorisation Energétiques :**

	Bègles	Cenon
Adresse	Rue Louis Blériot, 33130 BEGLÉS	Rue Jean Cocteau, 33150 Cenon
Maître d'ouvrage	SOVAL VEOLIA Propreté	SOVAL VEOLIA Propreté
Exploitant	SOVAL VEOLIA Propreté	SOVAL VEOLIA Propreté
Tonnage autorisé	273 000 t/an	138 000 t/an
Caractéristiques techniques	Fosse de 8 400m ³ ; 3 lignes de fours ; 11 t/h Alimentation d'un réseau de chauffage urbain de 17 km desservant l'équivalent de 18 000 logements	Fosse de 2 000m ³ ; 2 lignes de fours ; 9.2 t/h Alimentation d'un réseau de chauffage urbain de 17 km desservant l'équivalent de 12 000 logements
Tonnage COBAS traité en 2024	8 050 tonnes	11 086 tonnes

b. ISDND à Lapouyade

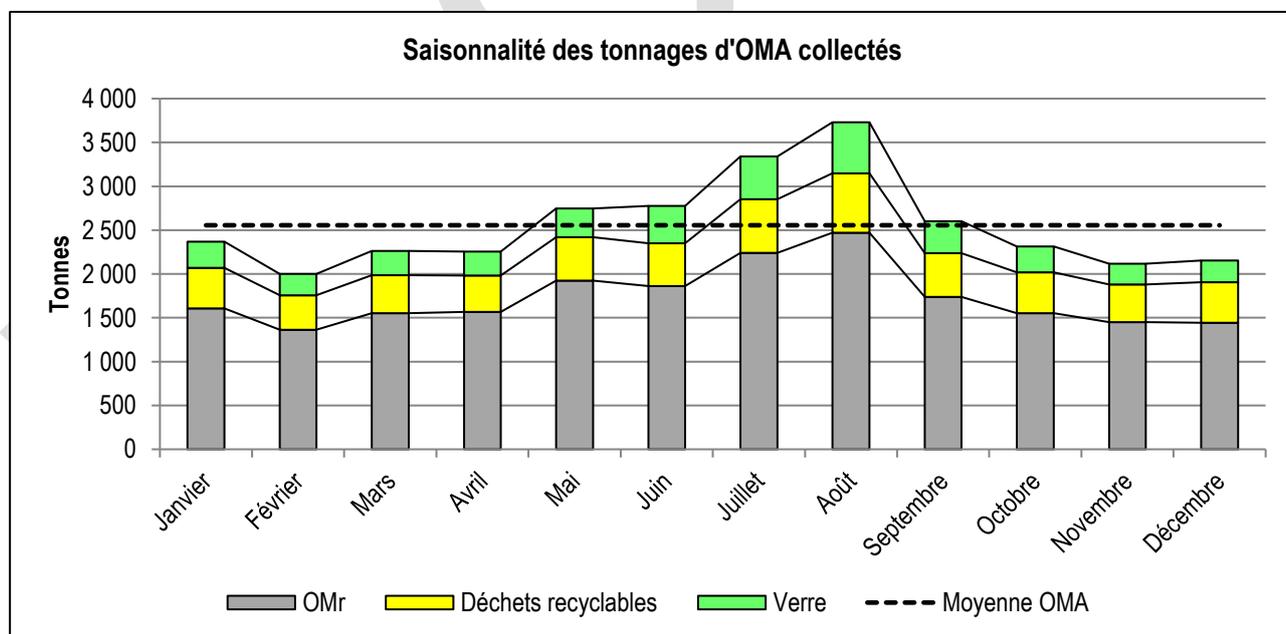
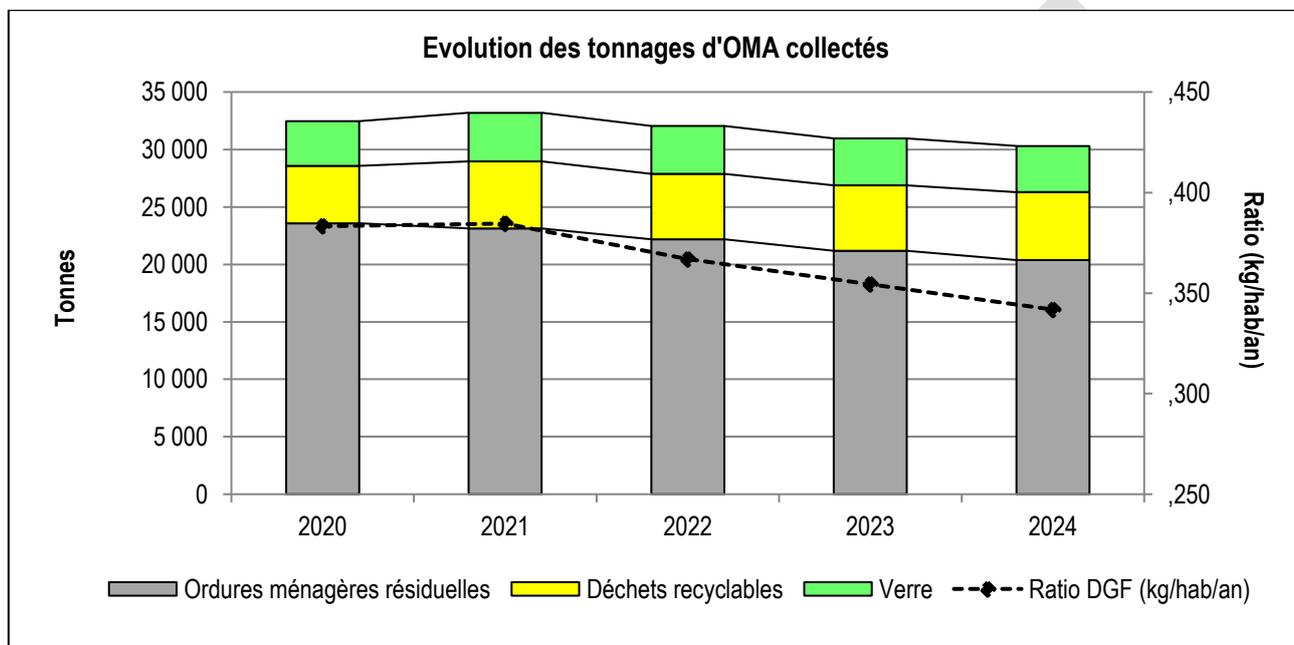
La totalité des déchets non valorisables (DNV) collectés en déchèteries est envoyée en installation de stockage de déchets non dangereux à Lapouyade

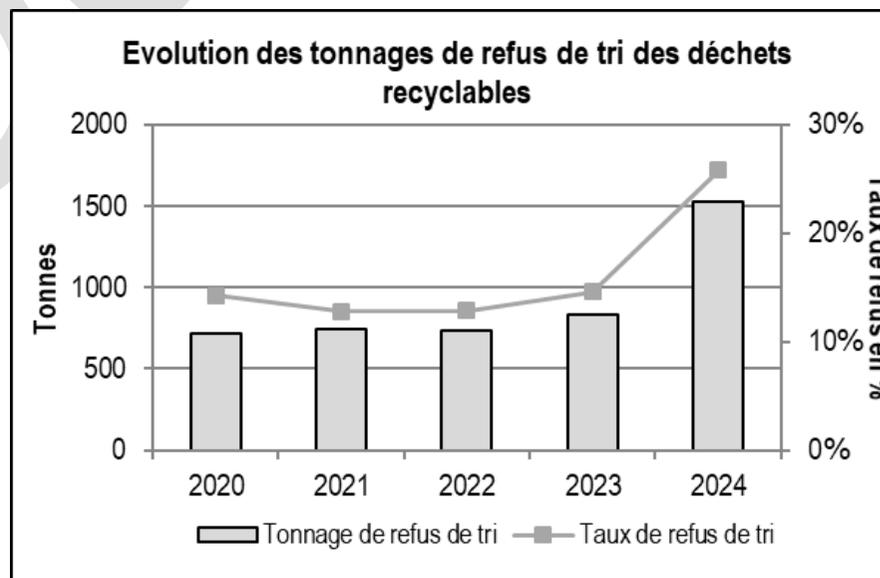
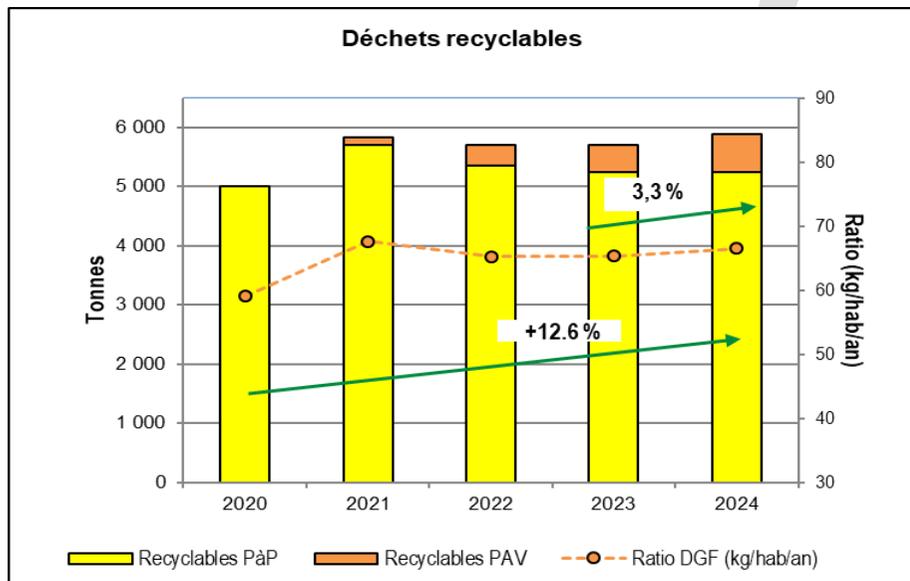
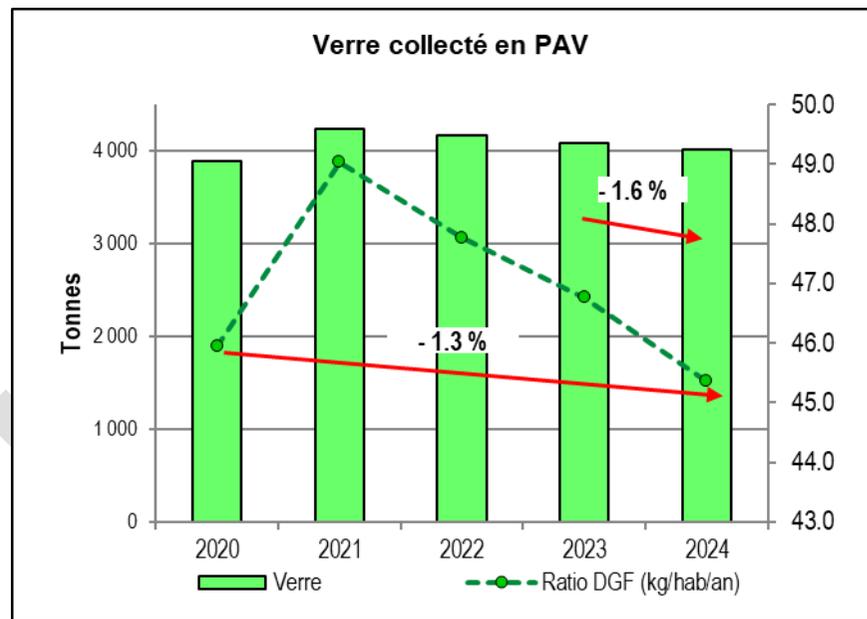
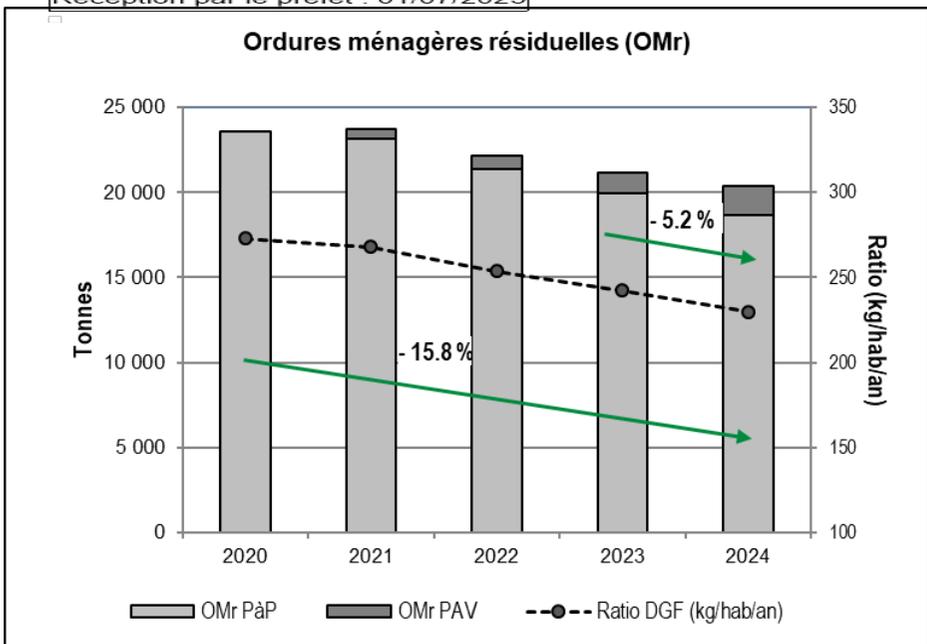
- **Fiche descriptive des installations de stockage :**

Adresse	Les Fontenelles, 33620 Lapouyade
Maître d'ouvrage	SOVAL VEOLIA
Exploitant	SOVAL VEOLIA
Capacité	430 000 t/an
Date limite d'autorisation	Décembre 2035
Caractéristiques techniques	Mode bioréacteur avec traitement des lixiviats
Tonnage COBAS traité en 2024	4 344 tonnes

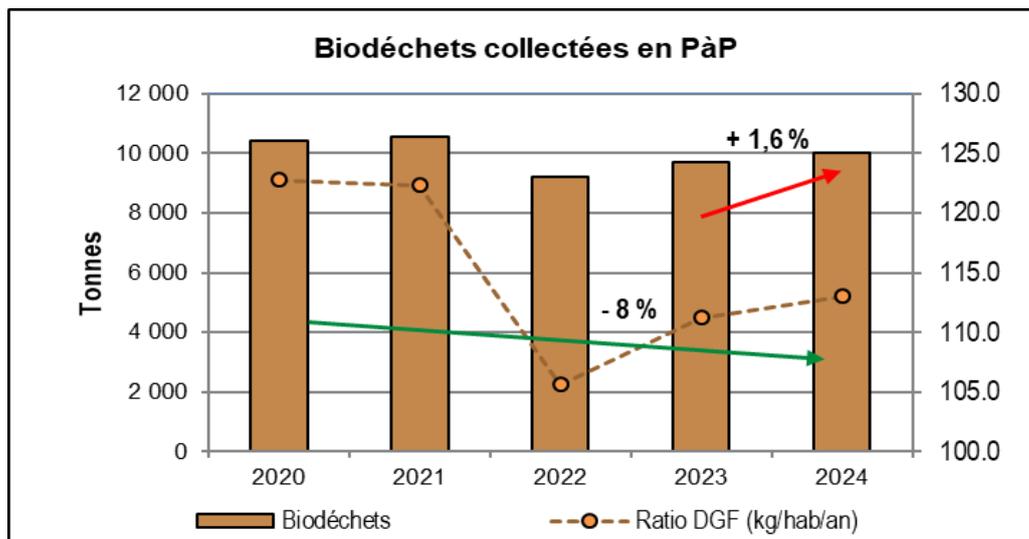
ANNEXE 3 : LES INDICATEURS TECHNIQUES DE SUIVI D'ACTIVITE

1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES (OMA)





2. LA COLLECTE DES BIODECHETS (DECHETS DE JARDIN) EN PORTE-A-PORTE



3. LA COLLECTE EN DECHETERIES

- Activité des déchèteries :

Déchèterie	Arcachon	La Teste de Buch	Cazaux	Pyla-sur-Mer	Gujan-Mestras	Le Teich	Point vert Les Abatilles	TOTAL
Nb de jours d'ouverture	6.5/7							
Nb d'habitants desservis	11 579	20 317	4 015	2 591	22 854	9 197		70 553
Nb de visites	41 792	61 852	24 654	21 028	68 006	64 980	11 413	293 725
Nb de bennes	9	11	8	9	10	9	5	61

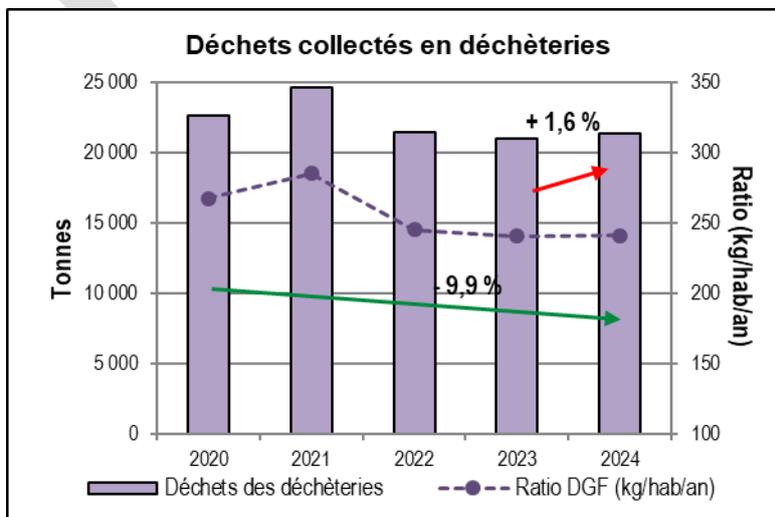
(*) du 1^{er} décembre au 31 mars, ouvert en demi-journée sauf samedi (matin et après-midi).

En 2024, le nombre de visites en déchèterie est estimé à près de 293 000 visites.

• **Organisation de la filière des déchets de déchèteries :**

Flux	Entité	Mode de traitement
Déchets verts	COBAS	Valorisation organique Plateforme de compostage du Teich
Gravats	COBAS / ESTARDIER	Stockage (classe III) et valorisation Centre de valorisation du Teich
DNV	SOVAL VEOLIA	Enfouissement ISDND de Lapouyade
Bois PMCB	ECOMAIISON	Valorisation matière
Bois A	SEOSSE ECO-TRANSFORMATION	Valorisation matière (St Lons Les mines)
Ferrailles	CAPY	Valorisation matière (La Teste)
Cartons/papiers	PAPREC Group	Valorisation matière (CDT Illats)
DEEE	OCAD3E	Valorisation matière
Articles de sport et de loisirs	ECOLOGIC	Valorisation matière
Petits articles de Bricolage jardin et jeux jouets (ABJ/JJ)	ECOMAIISON	Valorisation matière
Plâtre PMCB	VALOBAT	Valorisation matière
Plastiques PMCB	ECOMAIISON	Valorisation matière
Menuiseries vitrées	VALOBAT	Valorisation matière
Souches	OPTIBOIS	Préparation au centre de valorisation du Teich Valorisation énergétique
DDS	Eco-DDS	Valorisation énergétique (Bassens)
DDS hors EcoDDS	PENA ENVIRONNEMENT	Valorisation énergétique (Bassens)
Textile	Société Le Relais / Actifrip /Fringuette	Valorisation matière
Amiante ciment	Jugazan Environnement Services	Enfouissement
Huiles minérales	CYCLEVIA	Valorisation matière
Batteries	PENA ENVIRONNEMENT	Valorisation matière
Huiles alimentaires	GECCO	Valorisation matière
Piles	COREPILE	Valorisation matière Cestas
Lampes et Extincteurs	ECOSYSTEM	Valorisation matière
DEA	ECO-MOBILIER	Valorisation matière

• **Evolution des tonnages collectés en déchèteries :**



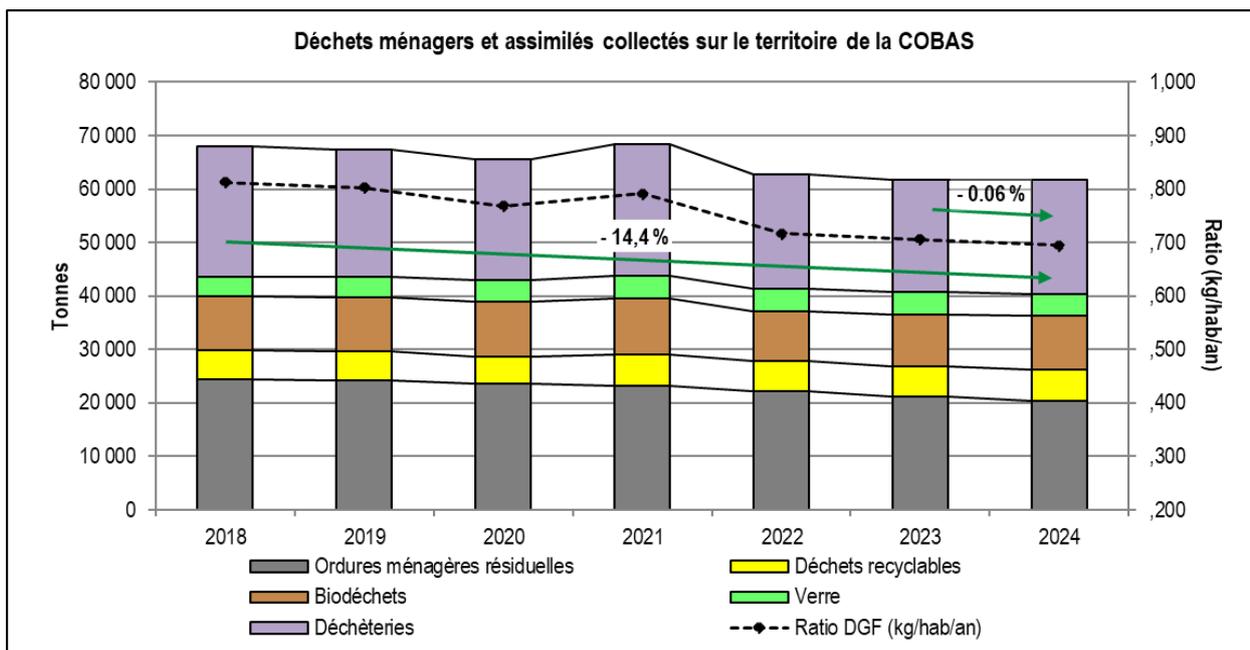
- **Détail des tonnages collectés en déchèteries en 2024 :**

Flux	Arcachon	Point vert Les Abatilles	Cazaux	Gujan- Mestras	La Teste de Buch	Le Teich	Pyla-sur-Mer	Tonnage total
Déchets verts	1 052	377	604	1 426	1 266	1 123	509	6 357
Gravats en mélange	882		281	1 108	946	759	215	4 190
Déchets non valorisables	640		272	784	593	522	140	2 950
Mobilier (DEA)	355		93	361	416	257	77	1 560
Bois PMCB	575		224	640	658	479	138	2 713
Bois A				107	121			228
Ferraille	192		66	231	223	168	36	915
DEEE	155		50	192	211	123	28	759
Cartons	270	9	38	157	132	107	52	764
Souches		79		111	0			190
Textile	40	1	7	30	51	19	9	157
Articles de Sport et de Loisirs (ASL)	7		4	14	14.1	5.6	5.4	51
Petits articles de Bricolage jardin et jeux jouets (ABJ/JJ)	2.7		0.8	2.9	3.8	1.7	0.4	12
Plastiques PMCB	38.8		16.0	45.5	49.6	36.1	12.9	199
Plâtre PMCB	23.3		10.4	24.1	26.9	22.2	7.0	114
Menuiseries vitrées	5.6		2.4	8.3	7.4	5.5	0.8	30
DDS	17.3		3.5	18.0	19.3	8.8	4.9	72
Amiante								0
Huiles minérales	3.5		2.8	8.8	10.0	5.9	0.0	31
DDS (Hors EcoDDS)	2.7		0.2	4.5	5.9	0.4	0.3	14
Batteries	1.3		0.4	2.5	2.2	1.0	0.3	8
Huiles végétales	1.0		0.7	1.8	3.1	0.9	0.2	7.7
Piles	0.8		0.3	1.7	1.5	0.7	0.2	5.2
GIHP	0.0		0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.2
Bouchon liège	0.3		0.1	0.5	0.5	0.2	0.1	1.7
Extincteurs	0.1		0.0	0.2	0.2	0.1	0.0	0.7
Lampes	0.2		0.1	0.5	0.4	0.2	0.1	1.5
Total	4 267	466	1 677	5 280	4 761	3 645	1 235	21 330

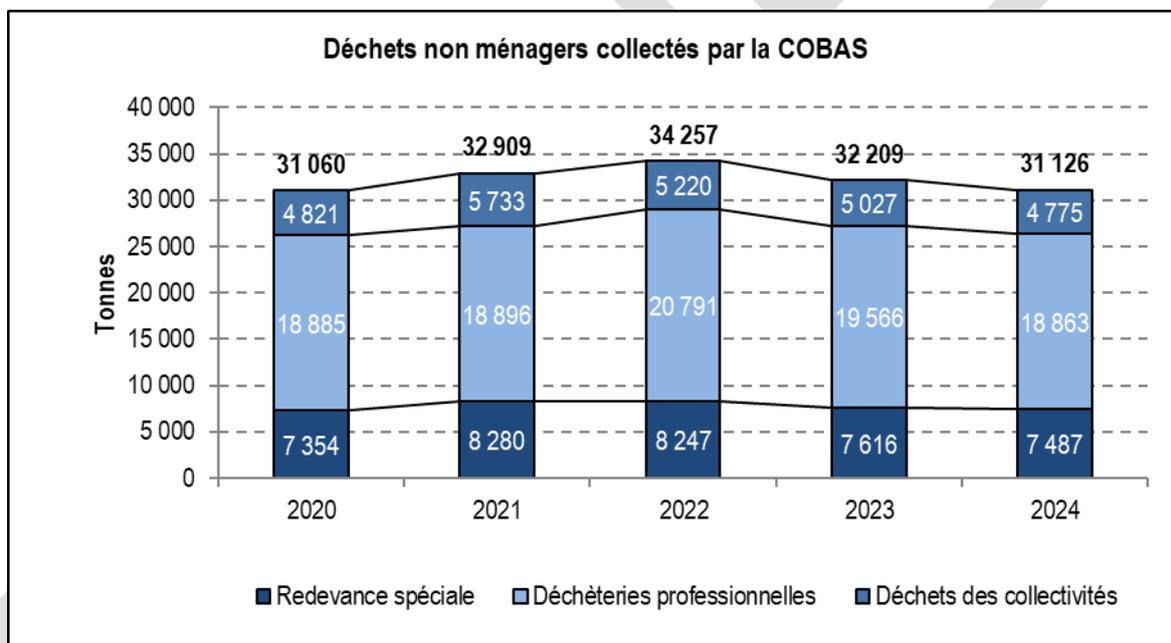
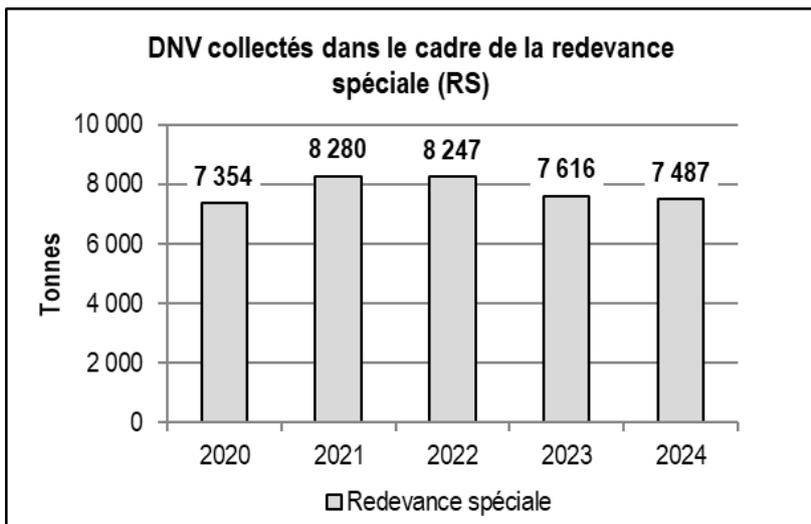
• **Taux de valorisation des déchets collectés en déchèteries en 2024 :**

Flux	Valorisation matière		Valorisation organique		Valorisation énergétique		Enfouissement	
	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux
Déchets verts			6 357	100%				
Gravats en mélange	4 190	100%						
Déchets non valorisables							2 950	100%
Mobilier (DEA)	1 560	100%						
Bois PMCB	2 713	100%						
Bois A	228	100%						
Ferraille	915	100%						
DEEE	759	100%						
Cartons	764	100%						
Souches	190	100%						
Textile	157	100%						
Articles de Sport et de Loisirs (ASL)	51	100%						
Petits articles de Bricolage jardin et jeux jouets (ABJ/JJ)	12	100%						
Plastiques PMCB	199	100%						
Plâtre PMCB	114	100%						
Menuiseries vitrées	30	100%						
DDS					72	100%		
Amiante							0.0	100%
Huiles minérales	31	100%						
DDS (Hors EcoDDS)					13.9	100%		
Batteries	7.6	100%						
Huiles végétales	7.7	100%						
Piles	5.2	100%						
GIHP	0.2							
Bouchon liège	1.7							
Extincteurs	0.7	100%						
Lampes	1.5	100%						
Tonnage total (hors inertes)	7 747	45.1%	6 357	37.1%	86	0.5%	2 950	17.3%
Tonnage total	11 937	56.0%	6 357	29.8%	86	0.4%	2 950	13.8%

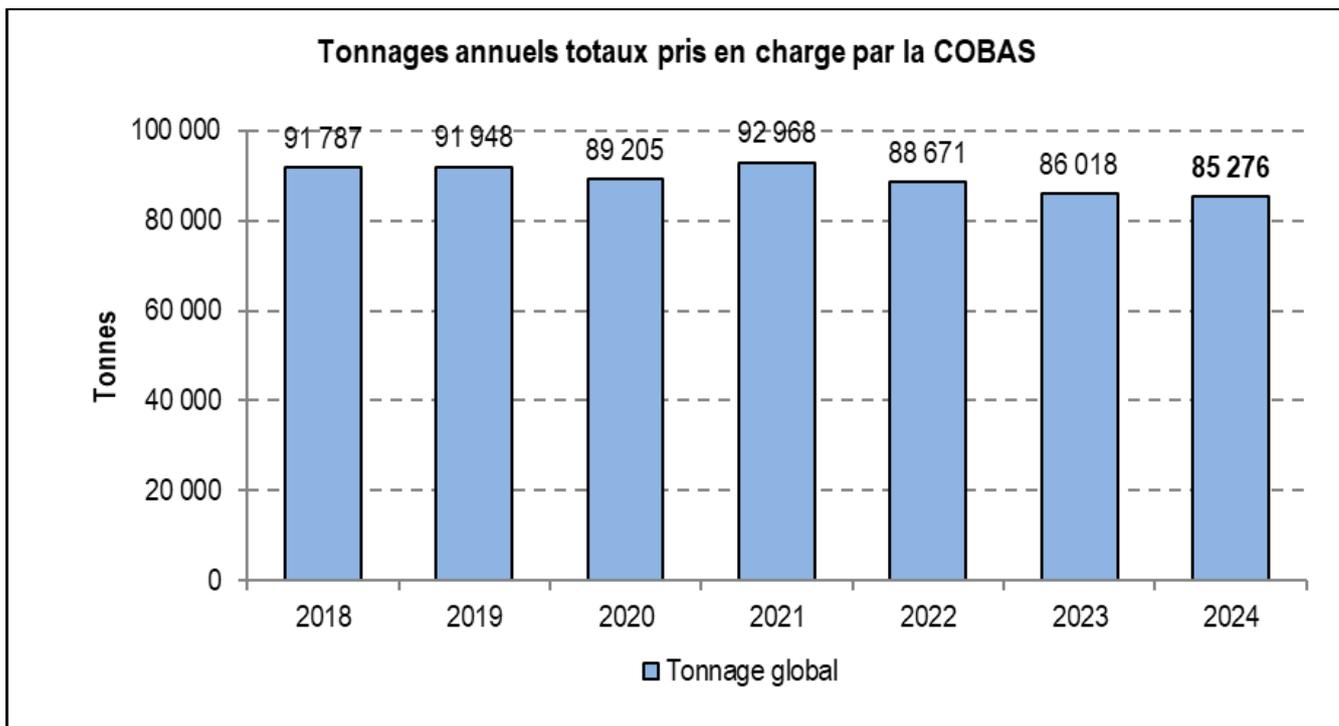
4. SYNTHÈSE SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS DES MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)



5. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS



6 SYNTHÈSE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2024



Flux	Déchets ménagers	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités	TOTAL
Ordures ménagères PàP/PAV	20 375			20 375
Déchets verts	6 357	6 297	3 055.9	15 710
Déchets non valorisables	2 950	2 937	1 165.4	7 052
Gravats	4 190	5 114	85.4	9 389
Biodéchets PàP + Résidences	10 019			10 019
Déchets recyclables PàP/PAV	5 892	15		5 907
Bois B (divers) + PMCB	2 713	2 954	162.9	5 830
Verre	4 022			4 022
Mobilier (DEA)	1 560	297	8.3	1 866
Articles de Sport et de Loisirs (ASL)	51			51
Petits articles de Bricolage jardin et jeux jouets (ABJ/JJ)	12			12
Plastiques PMCB	199			199
Plâtre PMCB	114			114
Menuiseries vitrées PMCB	30			30
Souches	190	480	77.9	748
Ferraille	915	137	0.0	1 052
Cartons	764	243	12.9	1 020
DEEE	759			759
Varech			143.1	143
Pneumatiques			2.88	2.88
Bois A (brut)	228	337	2.2	567
Textile	157			157
DDS	72			72
Amiante	0		0.0	0
Huiles minérales	31			31
DDS (hors EcoDDS)	14			14
Plâtre		53	0.0	53
Bacs réformés			40.1	40
Batteries	8			8
Gravats souillés		0		0
Traverses créosotées			18	18
Huiles végétales	7.7			7.7
Piles	5.2			5.2
GIHP	0.2			0.2
Bouchon liège	1.7			1.7
Extincteurs	0.7			0.72
Lampes	1.5			1.50
TOTAL	61 637	18 863	4 775.3	85 276

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS FINANCIERS

Année	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Dépenses d'investissement Dont	3 452 874 €	2 476 057 €	2 520 911 €	5 550 209 €	4 024 614 €	-27%
<i>Immobilisations incorporelles</i>	10 679 €	19 168 €	31 235 €	19 950 €	25 000 €	25%
<i>Immobilisations corporelles</i>	2 983 343 €	2 113 845 €	2 284 506 €	5 228 093 €	3 839 122 €	-27%
<i>Immobilisations en cours</i>						
<i>Remboursement de capital</i>	190 445 €	191 066 €	195 200 €	153 508 €	156 034 €	2%
Dépenses de fonctionnement Dont	17 713 004 €	17 607 568 €	18 466 496 €	19 836 567 €	20 137 564 €	2%
<i>Charges à caractère général</i>	7 310 605 €	8 164 850 €	8 664 915 €	9 752 003 €	9 174 053 €	-6%
<i>Charges de personnel</i>	7 498 637 €	7 669 295 €	8 190 922 €	8 185 097 €	8 628 846 €	5%
<i>Charges de gestion courante</i>	24 120 €	18 478 €	9 640 €	9 301 €	16 325 €	76%
<i>Charges exceptionnelles</i>	9 708 €	645 €	4 277 €	71 672 €	313 €	-100%
<i>Intérêt des emprunts</i>	51 462 €	45 838 €	40 181 €	34 417 €	30 453 €	-12%
TOTAL DES DEPENSES	21 165 878 €	20 083 624 €	20 987 407 €	25 386 776 €	24 162 178 €	-5%
Recettes d'investissement Dont	2 819 472 €	2 153 433 €	3 793 507 €	4 324 068 €	6 365 772 €	47%
<i>Subventions</i>				12 832 €		-100%
<i>Emprunt</i>						
<i>FCTVA</i>						
<i>Excédent capitalisé</i>		444 971 €	2 236 946 €	2 526 417 €	4 078 199 €	61%
Recettes de fonctionnement Dont	18 851 691 €	20 055 442 €	20 553 873 €	21 975 761 €	22 677 906 €	3%
<i>Produits de service</i>	2 316 809 €	3 109 765 €	3 477 017 €	2 869 551 €	2 999 999 €	5%
<i>TEOM</i>	14 148 650 €	14 502 078 €	15 147 059 €	16 287 305 €	17 191 864 €	6%
<i>Participations</i>	1 549 513 €	1 647 320 €	1 523 058 €	1 943 448 €	2 241 237 €	15%
<i>Atténuation de charges</i>	272 673 €	326 614 €	385 200 €	349 138 €	210 682 €	-40%
<i>Produits exceptionnels</i>	221 135 €	203 885 €	11 566 €	493 013 €	14 790 €	-97%
<i>Autres produits de gestion courante</i>	113 068 €	113 803 €	2 €	2 €	14 875 €	643842%
TOTAL DES RECETTES	21 671 163 €	22 208 875 €	24 347 380 €	26 299 828 €	29 043 678 €	10%
Excédent	505 286 €	2 125 251 €	3 359 973 €	913 052 €	4 881 500 €	435%



Compte administratif 2024			
Fonctionnement			
Total dépenses réelles	17 849 990 €	Total recettes réelles	22 673 448 €
Autofinancement	2 287 574 €	Opérations de transfert	4 458 €
Total des dépenses	20 137 564 €	Total des recettes	22 677 906 €
Excédent de fonctionnement	2 540 342 €		
Investissement			
Total dépenses réelles	4 020 156 €	Total recettes réelles	4 078 199 €
Opérations de transfert	4 458 €	Autofinancement	2 287 574 €
Opérations patrimoniales		Opérations patrimoniales	
Total des dépenses	4 024 614 €	Total des recettes	6 365 772 €
Excédent d'investissement	2 341 158 €		
Total des dépenses de l'exercice	24 162 178 €	Total des recettes de l'exercice	29 043 678 €
Excédent de l'exercice 2024	4 881 500 €		